

ÉTUDES DE SÉMANTIQUE LEXICALE EN ÉGYPTIEN ANCIEN

1. L'ANTONYMIE

PAR

JEAN WINAND*

Université de Liège, Département des Sciences de l'Antiquité – Liège

1. INTRODUCTION

Depuis le déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion, il y a deux siècles, nos connaissances ont progressé dans de nombreux domaines liés à l'étude de la langue et des textes : systèmes d'écritures, phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, ou encore stylistique. Il en a été de même pour notre compréhension de l'organisation du corpus. Certes, on n'a pas encore atteint une définition pleinement opérationnelle des genres textuels ni des registres d'expression, mais on saisit aujourd'hui beaucoup mieux comment la rédaction des textes est influencée, formatée aussi quelquefois, par le genre auquel ils appartiennent, et comment s'opèrent les influences croisées entre textes et genres connexes¹. Cela posé, si le niveau d'intelligence des textes égyptiens n'a plus grand-chose à voir avec celui qu'on pouvait espérer atteindre au début du siècle dernier, à l'époque de l'École de Berlin, ou même encore il y a seulement cinquante ans, les progrès ont été inégaux, notamment dans le champ des études lexicales².

Après avoir rappelé rapidement quelques jalons qui ont marqué la recherche en lexicologie (1.1), je donne un résumé du type de relations sémantiques qui seront étudiées dans ce cycle (1.2). Cette partie liminaire se termine par quelques considérations sur la manière de constituer un corpus reposant sur une analyse interne des textes (1.3).

* Je remercie chaleureusement Stéphane Polis pour sa relecture attentive du manuscrit et la discussion, toujours riche, qui a suivi. Mes remerciements vont également au(x) recenseur(s) anonyme(s) pour leurs remarques qui ont aidé à une meilleure intelligence du texte.

¹ Voir récemment avec bibliographie rétrospective, St. Polis, « Linguistic variation in Ancient Egyptian. An introduction to the state of the art (with special attention to the community of Deir el-Medina) », dans J. Cromwell – E. Grossman (éd.), *Scribal Repertoires in Egypt from the New Kingdom to the Early Islamic Period*, 2017, p. 60-88. Cf. dans une perspective plus large, V. Pescuma – D. Serova *et al.*, « Situating language register across the ages, languages, modalities, and cultural aspects: Evidence from complementary methods », *Frontiers in Psychology: Language Sciences* 13 (2023), <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.964658>.

² Voir E. Grossman – St. Polis, « Lexical semantics in Ancient Egyptian. An introduction », dans E. Grossman – St. Polis – J. Winand (éd.), *Lexical semantics in Ancient Egyptian (LingAeg-StudMon 15)*, 2012, p. 1-15 ; D. Meeks, « Aspects de la lexicographie égyptienne », *BiOr* 59 (2002), p. 5-18.

Le corps de l'étude est consacré à la relation d'antonymie (2), une des plus importantes, sinon la plus importante, des relations sémantiques entre mots ou groupes de mots.

1.1. La lexicologie en égyptien ancien

Pour s'en tenir au lexique, qui est le thème principal d'une série d'études inaugurée par le présent article, le monumental et toujours insurpassé *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* d'Adolf Erman et Hermann Grapow, dont la parution du cinquième et dernier tome du dictionnaire *stricto sensu* remonte à 1931, c'est-à-dire à pas loin d'un siècle, est un peu l'arbre qui cache la forêt. Le seul travail qui puisse lui être comparé, pour l'égyptien de la première phase, est le *Großes Handwörterbuch Deutsch – Ägyptisch* de Rainer Hannig avec ses compléments (*Ägyptisches Wörterbuch I et II*), une entreprise individuelle, et donc forcément un peu idiosyncratique.

De nombreuses études à portée lexicale ont été menées sur des parties du corpus : dictionnaires ou lexiques consacrés à l'une des phases de la langue³, à un genre particulier⁴, parfois à un seul texte⁵, à un thème spécifique⁶, le plus souvent en relation avec des domaines techniques⁷, voire à un seul mot⁸. En ce qui concerne ces deux derniers points, il faut signaler quelques études visant à classer les mots égyptiens dans des classes sémantiques. Un des compléments du *Wörterbuch* avait déjà fourni une liste des mots rangés en quelque 69 catégories. Plus récemment, R. Hannig a ventilé l'ensemble du lexique en 351 rubriques, regroupées en 63 classes, elles-mêmes issues de 12 catégories principales, sans que soient explicités les critères ayant servi à définir et délimiter les catégories et leurs subdivisions

³ R. O. Faulkner, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, 1972 ; L. H. Lesko, *A Dictionary of Late Egyptian*, 1982-1989 ; J. Johnson (éd.), *Chicago Demotic Dictionary* (<https://isac.uchicago.edu/research/projects/chicago-demotic-dictionary-cdd>) ; P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon: a lexicographical study of the texts in the temple of Edfu (OLA 78)*, 1997 ; W. E. Crum, *A Coptic Dictionary*, 1939.

⁴ R. van der Molen, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts (PdÄ 15)*, 2000 ; H. von Deines – W. Westendorf, *Wörterbuch der medizinischen Texte (GrMed 7)*, 1961-1962.

⁵ P. Grandet, *Le Papyrus Harris I [III]: glossaire (BdE 129)*, 1999.

⁶ Pour les verbes de cognition, voir J. Winand, « The Syntax-Semantics Interface in Earlier Egyptian: a Case Study in Verbs of Cognition », dans J. Allen – M. Collier – A. Stauder (éd.), *Coping with Obscurity: the Brown Workshop on Earlier Egyptian Grammar (WSEA 4)*, 2015, p. 109-139.

⁷ P. Spencer, *The Egyptian Temple: a lexicographical study*, 1984 ; S. Aufrère, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne (BdE 105)*, 1991 ; G. Charpentier, *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte antique*, 1981, etc. Dans un genre connexe, J. J. Janssens, *Commodity Prices from the Ramesside period: An Economic Study of the Village of Necropolis Workmen at Thebes*, 1975 ; P. Vernus – J. Yoyotte, *Bestiaire des pharaons*, 2005.

⁸ E.g., E. Graefe, *Untersuchungen zur Wortfamilie bj3-*, 1971 ; P. Vernus, « Le verbe *gm(j)*. Essai de sémantique lexicale », dans E. Grossman – St. Polis – J. Winand (éd.), *Lexical semantics in Ancient Egyptian (LingAeg-StudMon 15)*, 2012, p. 387-438 ; *id.*, « La racine \sqrt{gm} , notion de « rencontre, contact avec », et ses radicaux dérivés (*gmh*, *ngmgm* et *gmgm*) », dans R. Nyord – K. Ryholt (éd.), *Lotus and Laurel. Studies on Egyptian Language and Religion in Honour of Paul John Frandsen*, 2015, p. 419-430 ; H. Buchberger, *Transformation und Transform: Sargtextstudien I. (ÄgAbh 52)*, 1993 ; J. Winand, « Did you say synonyms? The case of *ph* and *spr* in Late Egyptian », dans M. Brose *et al.* (éd.), *En détail – Philologie und Archäologie im Diskurs. Festschrift Hans-W. Fischer-Elfert (ZÄS Beihefte 7)*, 2019, p. 1235-1275.

en cascade⁹. À parcourir rapidement le volume, on ne peut qu’être surpris que les mots ne se trouvent généralement que dans une seule rubrique alors que la pratique des textes montre sans aucune forme d’hésitation qu’un mot, en fonction de ses acceptions sémantiques, peut aisément être distribué dans plusieurs rubriques (voir *infra*). En fait, tout se passe comme si les rubriques étaient autant de vases clos, parfaitement hermétiques, dans lesquels il serait possible de ranger les mots, entités monolithiques, comme des pièces de Lego dans des boîtes de tailles variées. La réalité est autrement plus subtile, plus fluide surtout, et plus malléable.

À tous ces travaux, il faut ajouter les dictionnaires étymologiques, prenant le plus souvent le copte comme point de référence¹⁰, plus rarement adoptant une perspective comparatiste¹¹, et des lexiques consacrés aux mots d’emprunt¹².

Tous ces ouvrages dont on vient d’esquisser rapidement une typologie ont en commun une conception théorique du lexique centrée sur et restreinte aux mots en tant que lexèmes. On pointera ici trois faiblesses inhérentes à ce type d’approche¹³.

Tout d’abord – et ceci concerne au premier chef les lexèmes verbaux –, les dictionnaires et lexiques prennent très rarement en compte la structure argumentale des mots qu’ils décrivent, et, si c’est le cas, toujours de manière superficielle. Or la structure argumentale, sujette à variation dans le nombre des termes (augmentation ou diminution de valence) et dans leur expression syntaxique, exerce une influence décisive sur le sens. De plus – les verbes sont ici seuls concernés –, les temps de la conjugaison aspectuellement marqués interagissent au plus près avec l’actionnalité du verbe, c’est-à-dire avec son *Aktionsart* de base, éventuellement modifiée par la structure argumentale. Méconnaître les interactions entre grammaire et lexique conduit à présenter une vue tronquée, voire tout simplement inexacte de la réalité. Les exemples qui suivent illustrent, pour rappel, quelques variations parmi les plus communes¹⁴. L’ex. 1 est un cas de détélicisation¹⁵ du procès par effacement

⁹ R. Hannig, *Wortschatz der Pharaonen in Sachgruppen*, 2012.

¹⁰ Voir W. Westendorf, *Koptisches Handwörterbuch*, 1965-1977 ; J. Černý, *Coptic Etymological Dictionary*, 1976, W. Vycichl, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, 1983.

¹¹ G. Takács, *Etymological Dictionary of Egyptian (HdO 48/1-3)*, 1999-2007.

¹² J. E. Hoch, *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, 1994 ; cf. J. Winand, « Identifying Semitic loanwords in Late Egyptian », dans E. Grossman – P. Dils – T. Richter – W. Schenkel (éd.), *Greek Influence on Egyptian-Coptic*, 2017, p. 481-511.

¹³ Voir néanmoins St. Polis – J. Winand, « Structuring the lexicon », dans P. Kousoulis – N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists (OLA 241)*, 2015, p. 1503-1512.

¹⁴ Pour le détail, voir J. Winand, *Temps et aspect en ancien égyptien. Une approche sémantique (PdÄ 25)*, 2006. Une version condensée en anglais se trouve dans J. Winand, « Aspect in Ancient Egyptian », dans M. Witte – B. Punaveswaran (éd.), *Tense and Aspect in Ancient Languages (KUSATU 24)*, 2021, p. 93-260. Pour des études de cas portant sur les variations de valence, voir notamment J. Winand, « The oblique expression of the object in Ancient Egyptian », dans E. Grossman – M. Haspelmath – S. Richter (éd.), *Egyptian-Coptic Linguistics in Typological Perspective (Empirical Approaches to Language Typology 55)*, 2015, p. 533-560.

¹⁵ Un procès est dit télélique quand il est tourné vers l’accomplissement d’un but, qui, une fois atteint, marque automatiquement la fin du procès. Par exemple, un procès comme « écrire un livre » ou « aller au Caire » ne peut se prolonger une fois le livre écrit ou la destination atteinte. En revanche, un procès comme « se promener » dans le parc ne contient aucune

du second actant ; l'actionnalité du procès passe d'un accomplissement, *šm r* + SN « (s'en) aller quelque part », à une activité atélique, *šm* « marcher ». L'ex. 2 est un cas d'augmentation de valence, c'est-à-dire d'ajout d'un argument ; le verbe *nh* « vivre, être vivant » acquiert un sens dynamique par l'adjonction d'un groupe prépositionnel introduit par *m*, *nh m* + SN « vivre de quelque chose » :

- 1a *mk wj šm.kwj r.k*
« Vois, je suis venu à toi. » (*LdM* 149, 31 Nu)
- 1b *r(3).k hr md.t, rd.wj.k hr šm.t*
« ... alors que ta bouche parle et tes jambes marchent. » (*Urk.* IV, 114, 13)
- 2a *swd.n.j wpw.t.j n s3.j jw.j nh.kwj*
« J'ai transmis ma charge à mon fils alors que j'étais en vie. » (Stèle Leyde V 88, 11)
- 2b *nh.tw m t3w n dd.k*
« On vit du vent tel que tu (le) donnes. » (*Sin.*, B 236)

Ensuite, l'étude des mots laisse encore trop souvent dans l'ombre les informations qui peuvent être tirées des graphies. Certes, des avancées notables ont été réalisées ces dernières décennies, notamment dans le domaine des classificateurs sémantiques¹⁶. On ne peut que souhaiter que l'analyse des classificateurs, mais aussi des logogrammes, soit systématisée et que les résultats puissent être intégrés dans des travaux plus généraux, comme les dictionnaires. Des listes systématisées présentant les mots triés en fonction du logogramme (c'était déjà l'approche de Champollion dans son dictionnaire) et de leurs classificateurs devraient faire apparaître des connexions dont le lexicographe pourrait tirer le plus grand profit¹⁷.

Enfin, si ce n'est quelques exceptions louables, les mots sont examinés en vase clos, alors qu'ils gagneraient à être étudiés aussi en réseau. Mettre les mots en réseau implique, entre autres choses, de déterminer des types de relations sémantiques. C'est précisément

limite intrinsèque qui marquerait la fin. Un procès télique peut être détélicisé dans certains cas, qui tiennent essentiellement à la présence (ou absence) des arguments du verbe et à leur nature. Par exemple, « il écrit des livres » est un équivalent de « il est écrivain », un procès atélique. L'égyptien possède une grande souplesse en la matière. Ainsi, des verbes comme *iri* « faire » ou *šm* « s'en aller », normalement téliques, deviennent atéliques dès lors que leur second argument est effacé ; ils prennent alors la signification de « agir » et « marcher ». Sur ces notions, voir J. Winand 2006 et 2020, note précédente.

¹⁶ Voir O. Goldwasser, *LingAeg* 14 (2006), p. 473-484 ; Fr. Kammerzell, « Egyptian verb classifiers », dans P. Kousoulis – N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists*, II, 2015, p. 1395-1416 ; G. Chantraine, « The use of classifiers in the New Kingdom. A global reorganization of the classifiers system? », *LingAeg* 22 (2014), p. 39-59. Sur le système hiéroglyphique, voir St. Polis – S. Rosmorduc, « The Hieroglyphic Sign Functions. Suggestions for a Revised Taxonomy », dans H. Amstutz *et al.* (éd.), *Fuzzy Boundaries. Festschrift Antonio Loprieno*, 2015, p. 149-174.

¹⁷ Une tentative à une bien modeste échelle est proposée dans J. Winand – A. Stella, *Lexique du Moyen Égyptien. Avec une introduction grammaticale et une liste des mots présentés selon le classificateur sémantique (AegLeod 8)*, 2013. La tradition – interrompue – de ranger les mots en fonction du classificateur sémantique remonte évidemment aux *onomastica*.

à cette question que tente de répondre la série d'études proposées ici. Un mot ne signifie en effet pas grand-chose en lui-même, considéré de manière isolée, tout signe, par définition même de la notion de signe, étant différentiel. En réalité, il ne signifie rien du tout, en dehors d'une définition très générale qui demande à être sans cesse actualisée en fonction de l'utilisation du mot en contexte. Les relations sémantiques entre lexèmes, ou plutôt entre unités de sens (sur ces notions, cf. *infra*), permettent de comprendre le sens d'un mot dans un domaine notionnel donné. Elles sont aussi un moyen efficace pour déterminer la structure sémantique d'un mot d'un point de vue purement sémasiologique¹⁸. Relever dans un texte qu'un mot peut être sémantiquement lié à un autre mot, que ce soit dans une relation de synonymie, d'antonymie, de méronymie ou autre, invite toujours à se poser des questions sur l'extension de sens possible du mot étudié.

La mise en réseau des unités de sens a une influence sur le mode de présentation des données. Les dictionnaires nous ont habitués au format de la liste. Les mots y sont rangés par ordre alphabétique (éventuellement regroupés par racines¹⁹, comme dans les dictionnaires sémitiques). C'est évidemment très commode pour retrouver un terme, mais cela manque de puissance interprétative dès lors qu'on s'intéresse à la place d'un mot dans un réseau de sens pour un domaine notionnel donné. Les techniques de visualisation des données conditionnent aujourd'hui des modes variés de présentation, modulables en fonction de filtres définis par l'analyse sémantique et dépendant des métadonnées associées au corpus de textes. Ce type de présentation dynamique permet une granularité ajustable en fonction des besoins, depuis la visualisation d'un domaine notionnel, par exemple les verbes de mouvement, jusqu'aux emplois individuels d'un mot, filtrés en fonction de la date, de la provenance, du genre textuel d'un document, ou encore des temps grammaticaux utilisés et des classificateurs sémantiques. Les possibilités de visualisation et de recherche sur le lexique associé à une base de faits sont ainsi quasiment illimitées.

C'est dans ce cadre qu'il convient de mentionner l'utilisation des cartes sémantiques. Originellement conçues dans une orientation typologique pour faire ressortir de manière contrastive l'expression de fonctions grammaticales attestées dans plusieurs langues, génétiquement apparentées ou non, les cartes sémantiques ont été adaptées à l'étude du lexique, à nouveau dans une perspective inter-linguistique²⁰, mais aussi interne à l'égyptien²¹.

¹⁸ En lexicologie, on oppose l'approche sémasiologique, qui consiste à étudier la signification des mots considérés individuellement à l'onomasiologie qui procède à partir d'un champ lexical, par exemple la navigation, pour en étudier les termes.

¹⁹ Voir, tout récemment, H. Satzinger – D. Stefanović, *Egyptian Root Lexicon* (*LingAeg-StudMon* 25), 2021.

²⁰ T. Georgakopoulos *et al.*, « The Meaning of Ancient Words for 'Earth': An Exercise in Visualizing Colexification on a Semantic Map », *eTopoi. Journal for Ancient Studies* (<http://journal.topoi.org>), 2016, p. 418-452 ; T. Georgakopoulos – St. Polis, « The semantic map model: State of the art and future avenues for linguistic research », *Language and Linguistics Compass* 8/1 (2018), p. 1-33.

²¹ Cf. J. Winand, *op. cit.* (n. 6) ; G. Chantrain, *Éléments de la terminologie du temps en égyptien ancien: une étude de sémantique lexicale en diachronie* (*LingAeg-StudMon* 21), 2020.

Une condition liminaire pour une représentation dynamique des données est l'existence de bases de données constituées, pour l'essentiel, d'un lexique associé à un corpus de textes. En égyptologie, elles varient en fonction du champ couvert (généralistes ou spécialisées), de la prise en compte plus ou moins fouillée de l'analyse morphologique et des graphies en contexte, de la richesse des métadonnées, ainsi que de la complexité des requêtes autorisées. Les deux ressources principales sont le *Thesaurus Linguae Aegyptiae* et *Ramses*²².

De telles bases informatisées, qui ne pourront qu'être améliorées dans le futur, ne remplacent toutefois pas, pour les matières traitées ici, l'approche philologique. La nature de la documentation, la quantité de données disponibles, limitée par rapport à ce qu'on trouve pour les langues vivantes ou certaines langues mortes, comme le latin ou le grec ancien, l'état de nos connaissances, encore fragile, rendent en effet illusoire, sinon périlleuse, toute approche qui se fonderait uniquement sur l'exploitation semi-automatisée des données informatiques (*data-mining*), comme on le pratique sur des corpus portant sur des langues infiniment mieux maîtrisées que l'égyptien ancien et contenant des centaines de millions de mots²³.

Les recherches plus théoriques sur l'organisation du lexique ne sont pas légion. Si ce n'est quelques essais récents²⁴, on peut parfois débusquer au détour d'une étude consacrée à une question particulière des considérations plus générales de nature à alimenter les réflexions des théoriciens²⁵.

1.2. Différents types de relations sémantiques

Comme cela a été relevé plus haut, les études sur le lexique égyptien peinent encore à mettre les mots en réseaux. Une étape préliminaire est précisément l'étude des relations sémantiques. Le *Wörterbuch* mentionne bien quelques antonymes ou synonymes, mais cela reste exceptionnel. D'autres types de relations sémantiques, pourtant usuelles, sont totalement négligées. Les relations sémantiques qui font l'objet de cette série d'articles sont l'antonymie, la synonymie, la méronymie (*vs* la pléronymie²⁶) et l'hyponymie (*vs* l'hyperonymie). Ces relations fondamentales ont probablement un caractère universel. Les deux

²² Voir respectivement <https://thesaurus-linguae-aegyptiae.de/home> et <http://ramses.ulg.ac.be>.

²³ Sur la recherche automatisée de relations sémantiques, voir C. Paradis – C. Willners, « What a corpus-based dictionary tells us about antonymy », dans *Proceedings XII Euralex International Congress*, 2006, pour les antonymes.

²⁴ Cf. St. Polis – J. Winand, *op. cit.* ; E. Grossman – St. Polis, *op. cit.*

²⁵ Les travaux de Pascal Vernus, toujours solidement informés sur le plan philologique, sont en l'espèce un modèle du genre, naviguant toujours avec bonheur entre l'examen particulier d'un cas précis, relevant le plus souvent de la parole, et des conclusions de portée générale qui touchent le fonctionnement de la langue. Dans des genres différents, on verra ses études sur le cheval et sur le verbe *gmj* citées *supra*, n. 8.

²⁶ La pléronymie ou holonymie désigne les termes qui expriment la totalité d'une entité (par exemple, le corps) par opposition à la méronymie, qui renvoie aux termes qui en désignent les parties (par exemple, les yeux, la tête, les jambes).

premières sont de loin les plus connues, probablement parce que leur usage est généralisé. Elles se distinguent des deux dernières par leur caractère symétrique, alors que la méronymie (p. ex., main > bras > corps) et l'hyponymie (p. ex., siamois > chat > félin) s'organisent selon un principe hiérarchique (inclusion et emboîtement).

Dans tous les cas, les relations sémantiques s'exercent nécessairement à l'intérieur d'un champ notionnel reconnu. « Grand » et « petit » ne sont opposables (antonymie) que parce qu'il existe un champ notionnel relatif à la taille des objets. La relation qui unit « père » et « mère », « père » et « fils », ou « sœur » et « mère » n'est compréhensible que dans le champ notionnel de la famille. En revanche, on ne voit pas bien le type de relation sémantique qui serait mobilisable pour lier « père » et « pomme », ou « montagne » et « tournevis ». Se pose dès lors de manière aiguë la question de la définition des champs notionnels. Certains semblent avoir une valeur universelle, sans que cela implique nécessairement une organisation interne identique. C'est le cas de la famille, domaine universellement partagé, mais dont la structure fluctue considérablement suivant les lieux et les temps, comme l'ont montré de nombreuses études de sociologie et de socio-linguistique. D'autres domaines en revanche sont spécifiques à certaines cultures, voire à une seule à un moment donné de son histoire. Il peut s'agir de domaines portant sur des techniques, des organisations sociales, ou des phénomènes naturels. Tous les domaines sont potentiellement concernés. Dans tous les cas, existe le danger sournois de plaquer des structures qui nous sont familières (point de vue étique) sur des domaines qui nous sont étrangers. Il y a donc un travail considérable à faire pour reconstruire, autant que faire se peut, l'encyclopédie des cultures qu'on souhaite interroger. Méthodologiquement – et c'est le point de vue défendu ici –, les relations sémantiques qu'on sera amené à tisser entre les mots égyptiens seront toujours fondées sur des liens effectivement attestés dans les textes, jamais sur le sentiment diffus du philologue ou du linguiste sur la probabilité de l'existence d'un type de lien. Par exemple, la relation qui lie *ḥw* « longueur » à *šhw* « largeur », qui peut paraître obvie si l'on considère notre propre expérience, ne peut être validée pour l'égyptien que parce qu'il existe des textes où ces deux mots sont utilisés de manière contrastive ou complémentaire, comme dans l'ex. 3.

- 3 *h3.kwj r w3d-wr m dp.t n.t mḥ 120 m ḥw.s, mḥ 40 m šhw.s*
 « J'étais descendu sur la mer dans un bateau de 120 coudées de long
 sur 40 coudées de large. » (*Naufragé*, 24-27)

Les relations sémantiques peuvent être complémentaires, en fonction du point de vue. Par exemple, les relations de co-hyponymie sont, à un certain degré de généralité, de nature synonymique. La notion de degré de généralité est dès lors cruciale pour évaluer une relation. Le couple *nḥḥ* – *d.t* en égyptien peut s'analyser comme une relation synonymique, ce qu'il est manifestement dans les formulations où les deux termes sont devenus

interchangeables. Toutefois, dans certains types de textes, *nḥḥ* et *d.t* sont clairement opposés comme deux manières distinctes d'envisager l'éternité, devenant de ce fait une paire d'antonymes²⁷. Pour le dire autrement, les relations sémantiques ne se définissent pas analytiquement de manière absolue entre deux lexèmes (ou plutôt deux unités de sens) ; elles sont davantage le résultat de l'utilisation que font les utilisateurs de la langue, ce qui implique un certain degré de relativisme et de liberté²⁸. C'est sans doute ce qui explique en partie que les subdivisions catégoriques proposées pour classer les différents types de synonymie ou d'antonymie varient fortement suivant les linguistes (cf. *infra*, 2.1).

Celui qui s'intéresse aux relations sémantiques doit d'emblée affronter une question terminologique. On trouve en effet dans la littérature les notions de lexème, de vocable, d'unité lexicale, d'unité de sens, et d'autres encore avec des définitions à géométrie variable²⁹. Il serait toutefois totalement hors sujet de se lancer ici dans une évaluation poussée de la terminologie. Pour le propos qui est le mien, la distinction entre le lexème (*lexical item*) et l'unité de sens (*lexical unit*) est toutefois fondamentale³⁰. Les relations sémantiques ne peuvent en effet être appréhendées au niveau du lexème. Celui-ci est trop général pour être pertinent, étant le plus souvent polysémique, si ce n'est dans des domaines scientifiques ou techniques. Poser, par exemple, que *sḏr* est l'antonyme de *wrš* « passer la journée » n'a de sens que pour l'unité de sens de *sḏr* signifiant « passer la nuit » ; en revanche, dans le sens « se coucher (à un temps dynamique), être couché (à un temps statique ou résultatif) », *sḏr* s'oppose à *ḥ* « se mettre debout (à un temps dynamique), être debout (à un temps statique ou résultatif) » et *ḥmsj* « s'asseoir (à un temps dynamique), être assis » ; enfin, dans le sens de « dormir », quel qu'en soit le moment, *sḏr* s'oppose à *rsw* « veiller (à un temps dynamique), être en état de veille (à un temps statique ou résultatif) ».

En dehors de ces relations relativement bien répertoriées et qui ont fait l'objet de plusieurs travaux depuis des siècles (cf. les dictionnaires de synonymes), les mots entretiennent entre eux d'autres types de relations qui méritent d'être mises en évidence dès lors qu'elles correspondent à des expériences ou des pratiques culturellement validées. C'est par exemple le cas des relations contingentes de cause à effet, comme *h3j* « tomber » → *ḥr* « être à terre »³¹ ; *wšd* « questionner » → *wšb* « répondre » ; *ḏd* « dire », *mdw* « parler » →

²⁷ Voir notamment J. Assmann, « Neheh und Djed: die zwei Gesichter der Zeit », *Spektrum der Wissenschaft* 7 (2010) ; Fr. Servajean, *Djed et Neheh. Une histoire du temps égyptien* (*OrMonsp* 18), 2007 ; R. W. Steven Gregory, *Tutankhamun Knew the Names of the Two Great Gods: dt and nḥḥ as Fundamental Concepts of Pharaonic Ideology* (*Archaeopress Egyptology* 38), 2022.

²⁸ Cf. L. Murphy, *Semantic Relations and the Lexicon. Antonymy, Synonymy, and Other Paradigms*, 2003, p. 5.

²⁹ Voir les discussions dans I. Mel'čuk, « Explanatory Combinatorial Dictionary », dans G. Sica (éd.), *Open problems in Linguistics and Lexicography*, 2006, p. 225-355 ; *id.*, *Толково-комбинаторный словарь русского языка* (*Wiener Slawistischer Almanach, Sonderband* 14), 1984.

³⁰ Sur la distinction entre *lexical item* et *lexical unit*, voir A. Cruse, *Lexical semantics*, 1986.

³¹ Voir J. Winand, *Verbal and Lexical Suppletion in Ancient Egyptian*, dans S. Uljas – A. Dorn (éd.), *Crossroads VI: Between Egyptian Linguistics and Philology* (*LingAeg-StudMon* 30), 2024, p. 327-355.

sdm « écouter » ; ou encore *d'r* « rechercher », *h3j* « examiner » → *gmj* « trouver », dont les termes peuvent être ressentis comme des antonymes.

- 4 *jh-wšb.k wšd.t(w).k*
« Et tu parleras (répondras) quand on t'interrogera. » (*Naufragé*, 14-15)
- 5 *jw mdw.k n.j, nn wj hr sdm{i.i} st*
« Tu me parles, mais je n'écoute pas (vraiment). » (*Naufragé*, 73-75)
- 6 *jr h3.k z hr mn šn' m r3-jb.f gmm.k sw šm.f jw.f hr db'.w.k mj mrh.t*
« Si tu auscultes quelqu'un qui souffre d'une obstruction au ventre, et que tu constates qu'il va et vient sous tes doigts comme de l'huile (...) » (P. Ebers 39, 21)

On pourrait encore citer les relations définies par les rôles sémantiques des participants, qui mettent en lumière des associations récurrentes entre un verbe et certains mots, ce qui peut conduire à des tournures phraséologiques, c'est-à-dire lexicalement figées.

L'étude de ces relations permettent de définir des champs associatifs (ou champs situationnels), une approche qui fut déjà celle de Bally³². Selon le linguiste genevois, un mot a le pouvoir d'évoquer chez le locuteur un halo sémantique de notions associées, indépendamment de leur classe morphologique. Par exemple, le mot « bœuf » fera venir à l'esprit des notions connexes comme « vache », « veau », « boucherie », « boucher », « fort » (comme un bœuf), « charrue », « champ », « steak », « manger », etc. Ce nuage sémantique est propre à chaque locuteur en fonction de son éducation, de son milieu, de ses expériences personnelles. Le mot « bœuf » n'évoquera donc pas la même chose chez un paysan-éleveur ou un citadin. Mieux, un locuteur peut activer des mots différents suivant les circonstances. On peut toutefois admettre que le champ associatif autour du mot « bœuf » contienne un stock défini de mots communs à un large groupe de locuteurs. Les relations sémantiques discutées ici, mais aussi les rôles sémantiques des participants (p. ex., « manger » – « pain ») sont des outils puissants pour définir les champs associatifs. Ceux-ci peuvent ainsi à terme constituer une manière dynamique et particulièrement suggestive de représenter le lexique, par exemple sous forme de cartes³³.

³² Ch. Bally, « L'arbitraire du signe. Valeur et signification », *Le Français moderne* 8 (1940), p. 193-206. Cf. A. Curea, *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940 : Charles Bally, Albert Sechehaye, Henri Frei*, 2015.

³³ On rappellera utilement ici que la méthode utilisée dans le Traitement Automatique des Langues (TAL) procède par associations de mots en contexte, générant autant de vecteurs dont le poids peut être mesuré.

1.3. Constitution d'un corpus

Établir un corpus de relations sémantiques ne va pas de soi. Comme cela a été rapidement évoqué, les intuitions du chercheur, qui ne sont pas à rejeter *a priori* – ce serait bien stupide –, doivent être traitées avec la plus grande prudence. Reproduire avec des mots d'une autre langue une structure mentale et culturelle qui serait la nôtre n'aurait au demeurant aucun intérêt. Les relations, même celles qui paraissent le plus évidentes, doivent être systématiquement validées par les textes eux-mêmes. Le plus souvent, la relation s'établit à l'intérieur d'une phrase ou d'une structure délimitée, comme un distique. Mais il n'est pas rare que des mots entretiennent des liens à longue distance, ce qui en rend le repérage automatique fort aléatoire. Une analyse philologique minutieuse du texte considéré comme un tout est donc indispensable. Par exemple, les mots *js.t* « troupe, équipage » et *skd* « équipage de marins » sont clairement posés en relation synonymique dans le *Naufragé*, mais à plusieurs lignes d'écart :

7a *js.wt.n jj.t(j) 'd.t(j)*

« Nos équipages sont rentrés sains et saufs. » (*Naufragé*, 7)

b *skd jm.s m stp n km.t*

« L'équipage qui s'y trouvait était le meilleur d'Égypte. » (*Naufragé*, 27-28)

Heureusement, la composition des textes égyptiens, notamment des textes littéraires classiques, a adopté des formes rhétoriques et stylistiques qui facilitent grandement le repérage des relations sémantiques. Par exemple, la décomposition d'une idée en deux propositions de sens voisins rend probable l'apparition de synonymes. C'est visible dans l'ex. 8, où *dgj* et *sgmh* d'une part et *3h.t n.t p.t* et *wbn* d'autre part sont clairement mis en parallèle. De même, l'ex. 9 offre une variation sur deux types de balances et deux types de déviance.

8 *dgj.k r' m 3h.t n.t p.t*
sgmh.k jmn wbn.f

« Tu apercevras Rê à l'horizon du ciel, tu découvriras Amon quand il se lève. »
(*Urk.* IV, 117, 6)

9 *jn jw jsw nnm.f*
jn jw mh3.t hr rdj.t hr gs

« Est-ce que la balance divague ? Est-ce que la balance est en train de pencher d'un côté ? » (*Oasien*, B1 179)

De la même manière, l'analyse d'un concept en deux parties peut susciter l'emploi d'antonymes complémentaires. L'ex. 10 réunit dans un distique une paire de synonymes, *rkw* et *jtnw*, qui sont en réalité des co-hyponymes du champ notionnel [ENNEMI, REBELLE] et une paire d'antonymes, *rsj.w* et *mhw* :

10 *nn rḳw.s m rsj.w*
nn jtnw.s m mḥw

« Ses ennemis dans les contrées du sud ne sont plus,
pas plus que ses opposants dans les contrées du nord. »
(*Urk.* IV, 341, 13-14)

On ne peut relever ici tous les procédés stylistiques qui doivent nécessairement attirer l'attention du lexicographe. L'analyse des fonctions argumentatives, rhétoriques et stylistiques de l'antonymie (cf. *infra*, 2.7) sera l'occasion d'approfondir certains procédés. On se contentera ici d'évoquer certaines tournures avec quelques illustrations :

– l'*oratio variata*, c'est-à-dire la modulation d'une idée en deux propositions quasi identiques ; on notera dans l'ex. 11 la neutralisation de l'opposition entre *ḥ3tj* et *jb*, et dans l'ex. 12, la neutralisation de *nḥḥ* et *d.t* d'une part, et de *drw* et *ḥnty* de l'autre. L'*oratio variata* est un moyen efficace pour détecter les synonymes :

11 *dj.f dj n.f ḥ3tj.w j3w.w*
jb.w ḥknw m ḥ.wt

« Il a fait en sorte que les cœurs-*ḥ3tj* lui procurent des adorations
et que les cœurs-*jb* lui rendent grâce en leur for intérieur. »
(*Urk.* IV, 20, 5-6)

12 *dj.sn n.k nḥḥ nn drw.f*
d.t nn ḥnty.s

« Qu'ils te donnent l'éternité-*nḥḥ* sans fin
et l'éternité-*d.t* sans limite. » (*Sin.*, B 212)

– l'affirmation renforcée par la mention de la négation de l'idée opposée ; cette tournure stylistique, très commune dans les textes, joue sur des oppositions antonymiques bien répertoriées dans la langue, dont beaucoup ont acquis un statut canonique (voir *infra*, 2.4). Dans l'ex. 13, on notera l'opposition *m3'.t* « vérité » – *grg* « mensonge » et dans l'ex. 14 *m3'.tj* « le juste » – *jrj.w jzf.t* « injustice », dans l'ex. 15, l'opposition entre *'nh* « vie » – *mwt* « mort », dans l'ex. 16, l'opposition entre *wḏ3* « être en bonne santé » – *sk* « détruire », dans l'ex. 17, l'opposition entre *bjn* « mauvais » et *bw-nfr* « bon, bien » (on notera également la variation *dj.j* ≈ *w3ḥ.j*). Si le parallélisme des membres est souvent souligné par l'unité morphologique et syntaxique (comme dans l'ex. 3), ce n'est toutefois pas une obligation. Les ex. 13 et 14 illustrent deux faits importants. Tout d'abord, les relations entre deux unités de sens ne sont pas exclusives : *m3'.t* est respectivement opposé à *grg* et *jzf.t*. Cela posé, il n'est pas rare qu'une relation s'érige en paire canonique, comme c'est le cas du couple *m3'.t* – *jzf.t*. Deuxième enseignement, si une relation sémantique lie généralement deux termes appartenant à la même classe morphologique, ce n'est pas une nécessité (cf. *infra*, 2.3). La recherche lexicographique se doit de mettre en rapport le nisé *m3'.tj* et l'expression *jrj jzf.t* ;

- 13 *jw hrd.(w).sn r dd n h<r>d.w m3^c.t pw, nn g{n}<r>g jm*
 « Leurs enfants diront aux enfants que c'est la vérité, qu'il n'y a pas de mensonge. »
 (stèle MMA 12.184, col. 10)³⁴
- 14 *nn m3^c.tj.w t3 zp n jr.w jzf.t*
 « Il n'y a plus de justes, la terre est laissée à ceux qui font l'injustice. »
 (Désabusé, 122-123)
- 15 *n(n) dj.j 3 'nh m t3j.sn*
w3h.j 3 mwt jm.sn
 « Je ne laisserai seulement pas la vie parmi leurs mâles,
 je mettrai seulement la mort parmi eux. » (Urk. IV, 139, 16)³⁵
- 16 *mn m wd3 tp t3*
nn sk.t d.t d.t
 « (...) demeurant en pleine vigueur sur terre,
 sans que le corps ne périsse jamais. » (Urk. IV, 147, 3)
- 17 *htp(.w) hr bjn*
rdj(.w) rf bw-nfr r t3 m s.t nb.t
 « On se satisfait du mal, le bien est jeté à terre en tous lieux. »
 (Désabusé, 108-109)
- le contraste, en soulignant l'opposition entre deux propositions par l'emploi d'une paire antonymique, comme dans l'ex. 18 (*mwt* « mort » – *'nh* « vivant ») ou l'ex. 19 (*bw.t* « abomination » – *ndm* « agréable »). Ce dernier exemple montre que des paires auxquelles on ne s'attend pas *a priori* peuvent se manifester en contexte (on notera également la paire antonymique *m3h* et *prw*, co-hyponymes de *sh.t*) :
- 18 *jw.k grt mwt(.tw) rn.k 'nh*
 « Tu es mort, mais ton nom est vivant. » (Désabusé, 36-37)
- 19 *bw.t n m3h.tn, ndm n pr.w.tn*
 « Une abomination pour vos pâturages-*m3h*, une douceur pour vos terres-*pr.w*
 (*i.e.* des terres émergées après la crue). » (Tombe de Djéhoutyhotep II)

³⁴ Cf. *dd.n(j) m m3^c.t (...) nn grg jm* « Je n'ai dit que la vérité (...) il n'y a là pas de mensonge » (Urk. IV, 65, 12-13). Sur la rhématisation de l'objet direct au moyen de la préposition *m*, voir J. Winand, « The oblique expression of the object in Ancient Egyptian », dans E. Grossman – M. Haspelmath – S. Richter (éd.), *Egyptian-Coptic Linguistics in Typological Perspective (Empirical Approaches to Language Typology 55)*, 2015, p. 533-560.

³⁵ Sur la traduction de la particule *3*, voir E. Oréal, *Les particules en égyptien ancien. De l'ancien égyptien à l'égyptien classique* (BdE 152), 2011, p. 40, où l'exemple est cité.

- l’expression de la totalité en nommant les parties ; ce procédé, d’une grande banalité au point qu’on a pu parler de pensée duale en Égypte, se réalise généralement par paires, mais il n’est pas rare que la réalité se laisse décomposer en plusieurs catégories (cf. *infra*, 2.1). Les éléments énumérés sont à la fois perçus comme des antonymes et des co-hyponymes de l’entité globale ;

20 *nsw.f km.t, ḥk3.f dšr.t*

« Il règne sur l’Égypte, il gouverne le désert. » (*Urk.* IV, 58, 16)

21 *jw ḥf°.n.f ḥnmm.t, 3mm.n.f rhj.t, jw p°.t dj.sn n.f j3w*

« Il a saisi le peuple solaire et empoigné le peuple, tandis que les *pât* lui donnent de l’adoration. » (*Urk.* IV, 17, 7)

22 *ḥ.t nb.t (...) djdj.t p.t, km3.t t3, jnn.t ḥ°py*

« Toutes choses (...) que donne le ciel, que crée la terre, qu’apporte Hapy. » (*Urk.* IV, 51, 4)

- la comparaison, qui aide à cerner une idée en mobilisant un concept proche ou en procédant par analogie. La comparaison fait appel à divers procédés comme la métaphore, mais recourt quelquefois à des figures plus basiques, comme la synonymie ou l’antonymie³⁶. C’est ce qu’illustre l’ex. 23, qui oppose *snb* « être bien portant » à *m(h)r* « être malade » :

23 *snb.ḥr.f ḥr-°.wj mj nty n m(h)r.f*

« Alors il se rétablira immédiatement comme quelqu’un qui n’est pas (ou plus ?) malade. » (P. Ebers 47, 17-18)³⁷

- la glose, que l’on peut voir comme une expansion de la comparaison, permet d’introduire une explication, souvent sous une forme synonymique (ex. 24), quelquefois en niant le contraire (ex. 25). La lecture des textes médicaux, mais aussi de certains rituels religieux est particulièrement instructive de ce point de vue. En dehors de la formulation canonique, une prédication substantivale de type A *pw*, la glose peut prendre différente forme, comme dans l’ex. 25, où elle apporte une précision :

24 *jr jw ḥr.f tms, dšr jrtjw ḥr.f pw mj jrtjw pr.t tms.t*

« Quant à (l’expression) ‘son visage est devenu rouge (*tms*)’, cela signifie que la couleur de son visage est rouge (*dšr*), comme la couleur de la plante *tms.t*. » (P. Smith 3, 20-21)³⁸

³⁶ On ne confondra pas avec les emplois de *mj* qui énoncent une équivalence, proche de la coordination, où l’on retrouve fréquemment des paires antonymiques : *jw smn.n.j ḥm.n.j mj rh.n.j* « j’ai affermi celui que je ne connaissais pas comme celui que je connaissais » (stèle Bruxelles E 4985, 4) ; *dj.n.j ph jwty n.f mj nty wn* « j’ai fait arriver celui qui n’avait rien comme celui qui avait » (*Ens. Amenemhat I^{er}*, I, 3).

³⁷ Sur l’opposition (*s*)*snb* – *m(h)r*, voir *k.t n.t ssnb tp m(h)r.f* « autre remède pour rétablir/soigner la tête quand elle est malade » (P. Ebers 48, 11). Sur l’opposition (*s*)*snb* – *mn*, voir *ssnb ḥ.t nb.t mn.t z* « soigner n’importe quelle chose qui souffre chez un homme » (P. Ebers 71, 4).

³⁸ La plante-*tms.t* ne semble pas encore identifiée.

- 25 *srwḥ.k sw m zp.w ḳbw, jm.f šmm*
 « Tu la soigneras avec des actions froides, qu'elle ne soit pas chaude. »
 (P. Ebers 91, 6)
- Les schémas de causalité, dont il a déjà été question, permettent parfois de détecter des paires d'antonymes. Très souvent, ce genre de relation permet de définir des unités de sens pour certains lexèmes. Ainsi, dans l'ex. 26, la mise en relation de *wḥ'* avec *snḥt* « durcir, rendre raide » pose l'unité de sens « assouplir » pour *wḥ'*, à partir du sens général « délier ». L'ex. 27 illustre un cas d'antonymie réversible avec la paire *wṣsj* « tomber en ruines » – *smṣwj* « remettre à neuf, restaurer » :
- 26 *k.t n.t wḥ' snḥt.w m 'wt nb.t*
 « Autre remède pour délier/assouplir ce qui
 est devenu raide dans n'importe quel membre. » (P. Ebers 79, 22)
- 27 *smṣwj.n.j js pn n sṣ.t nj-swt (...) m-ḥt gm.t.f wṣw r wṣs*
 « J'ai restauré cette tombe de la fille du roi (...)
 après l'avoir trouvée complètement en ruines. » (*Urk.* IV, 30, 8)³⁹

Pour des raisons pratiques, le corpus de référence a été limité aux textes rédigés en égyptien classique et en moyen égyptien depuis la XI^e jusqu'à la XVIII^e dynastie. La sélection des exemples est le résultat d'une lecture philologique des textes. Je me suis efforcé pour chaque texte de repérer les relations sémantiques, parfois très distantes, et de les qualifier. Ainsi que cela a été exposé plus haut, toutes les relations exposées ici et dans les études à venir sont validées dans les textes. Je n'ai donc retenu aucune relation *a priori*, sur la simple foi qu'elle serait attestée dans une autre langue plus familière. Pour la clarté de l'exposé, j'ai souvent choisi d'illustrer le propos par des paires d'antonymes figurant contextuellement dans la même phrase ou le même distique. La visée poursuivie est uniquement pédagogique ; elle ne signifie en rien que des relations où les termes seraient séparés par plusieurs phrases auraient moins de pertinence ou de valeur. Enfin, au stade actuel des recherches menées dans le cadre de cette étude, le dépouillement ne peut prétendre à l'exhaustivité. Il serait par conséquent prématuré de vouloir tirer des conclusions de nature statistique. J'espère néanmoins avoir rassemblé suffisamment de documentation pour proposer une analyse et une taxinomie robustes.

Outre un intérêt immédiat pour les relations sémantiques examinées ici, l'enquête doit aussi être remise dans un contexte plus large, comme autant de travaux préliminaires à un nouvel outil général de lexicologie de l'égyptien ancien.

³⁹ Bien sûr, un terme peut entrer dans plus d'une relation antonymique. En dehors de *smṣwj*, *wṣsj* s'oppose parfois à *srwḏ* (*srwḏ.n.j wn.t wṣs.w* « j'ai raffermi ce qui était en ruines », *Urk.* IV, 102, 3).

2. L'ANTONYMIE

Après cette introduction générale, la série d'études proposée ici s'ouvre par l'examen des relations antonymiques. Comme de nombreuses études l'ont montré, l'antonymie est un type de relation sémantique particulièrement développé, probablement universel, et dont la maîtrise est acquise très tôt dans le développement comportemental de l'enfant⁴⁰. En égyptien, l'antonymie est l'un des procédés les plus fréquents pour faire valoir une argumentation, souligner une opposition, asseoir un raisonnement. Les exemples en sont nombreux, ce qui autorise une étude assez fine en considérant une série de points de vue complémentaires (cf. *infra*, 2.7).

Cette section s'articule de la manière suivante. La première étape (2.1) consiste à proposer une définition de l'antonymie et de ses principales subdivisions (taxonomie). Ensuite, on s'interrogera sur la nature des relations antonymiques. Sont-elles restreintes à des classes de mots et, corrélativement ne peuvent-elles s'établir qu'entre de mots de même classe (2.2), sont-elles marquées morphologiquement (2.3) ? L'analyse sémantique portera tout d'abord sur l'existence de paires prototypiques ou canoniques (2.4), ainsi que sur le degré de variabilité de la relation antonymique (2.5). On examinera ensuite en quoi l'antonymie contribue à la construction des discours, d'un point de vue rhétorique et stylistique (2.6). Enfin, on élargira le propos en examinant dans quelle mesure le système graphique (logogrammes, mais surtout classificateurs sémantiques) peut contribuer à l'identification des antonymes (2.7), avant de proposer quelques conclusions (2.8).

2.1. Qu'est-ce qu'un antonyme ?

L'antonymie désigne une opposition sémantique entre deux termes. Cette première définition – un peu courte – demande à être affinée. Tout d'abord, pour qu'il y ait une opposition de type antonymique, il faut que les deux termes impliqués partagent un champ notionnel. Un cheval et une barque, que beaucoup de traits opposeraient, ne constituent pas une paire d'antonymes. En effet, les termes ne s'opposent jamais en fonction d'une série de traits, mais précisément par un seul trait jugé suffisamment saillant⁴¹. La notion de champ notionnel est donc cruciale pour comprendre le fonctionnement de l'antonymie (ainsi que de la synonymie et des autres relations sémantiques). S'il existe des paires d'antonymes largement reçues culturellement – certaines pouvant passer pour universelles, comme jour vs nuit, vie vs mort –, d'autres sont actualisées dans des contextes culturellement bien définis,

⁴⁰ Voir M. L. Murphy, *op. cit.*, p. 200.

⁴¹ C. Paradis, *A dynamic construal approach to antonymy. Selected Papers from the 19th ISTAL*, 2011, p. 1 : « Characteristic of antonyms is that they share an important segment of meaning at the same time as they differ prominently along the same dimension ». Cf. A. Cruse, *op. cit.*

et donc parfois très restreints⁴². Cela signifie que les champs notionnels peuvent aussi être construits en discours de manière *ad hoc* par le locuteur, qui peut ainsi opposer des mots qu'on n'aurait pas *a priori* attendus dans une paire d'antonymes⁴³. Cette proposition se vérifie amplement dans les textes égyptiens, dont l'encyclopédie culturelle est parfois fort éloignée de notre expérience quotidienne⁴⁴.

Si l'on prend l'exemple du vin, la paire rouge – blanc est antonymique dans nos cultures (on peut y ajouter le rosé pour les amateurs). En Égypte ancienne, cette paire ne s'applique pas à ce champ notionnel. En revanche, la même couleur rouge (*dšr*) peut, dans le champ culturel de l'Égypte ancienne s'opposer à *km* « noir », que ce soit sur le plan géographique ou, par extension, sur un plan symbolique, le rouge servant à connoter ce qui est dangereux ou maléfique. On notera que, dans son emploi géographique, la paire *km* – *dšr* est figée⁴⁵ ; *tms*, un autre terme qui renvoie au rouge (par exemple dans les papyrus médicaux⁴⁶) ne s'oppose pas à *km* dans le découpage symbolique de l'Égypte en une zone fertile bordant le Nil et les zones désertiques. Et bien sûr, *dšr* s'oppose aussi à *ḥd* « blanc », par exemple dans la distribution des couronnes royales, respectivement de Basse Égypte et Haute Égypte :

28 *ḥk3.n.f šn.t n jtn*
ḥd.t dšr.t mn.tj m tp.f

« Il a pris le gouvernement de ce que le disque solaire entoure,
la couronne blanche et la couronne rouge étant établies sur sa tête. »
(*Urk.* IV, 16, 8)

En fonction du type d'opposition, on distinguera plusieurs types d'antonymie, que l'on peut classer dans une taxinomie⁴⁷. On observe dans la littérature générale sur les antonymes des positions divergentes sur le nombre de termes pouvant entrer dans une relation antonymique (ou synonymique)⁴⁸. On trouve d'un côté des linguistes qui restreignent l'antonymie à des paires, et d'autres qui acceptent la possibilité que plusieurs termes puissent entrer dans une relation antonymique. Tout d'abord, il importe de faire une distinction

⁴² Sur l'importance du contexte, voir C. Paradis *et al.*, « Semantic profiles of antonymic adjectives in discourse », *Linguistics* 53/1 (2015), p. 154-155.

⁴³ Cf. l'exemple cité par M. Steffens, « Antonymic Discourse Functions and Manipulation: A Corpus Analysis of Present-Day French », *Corpus Pragmatics* 2 (2018), p. 318 : « Sa haine des femmes devint aussi légendaire que son amour pour les chiens [...] », qui constitue un couple occasionnel femmes – chiens.

⁴⁴ Parmi les formes stylistiques de l'antonyme, on mentionnera l'oxymore, qui eut de fervents adeptes (*Cette obscure clarté qui tombe des étoiles* – Corneille, *Le Cid*). Le passage suivant en est peut-être une illustration, dans la mesure où le cours du fleuve apparaissait paradoxal aux Égyptiens : *mw pf kdw ḥdd m ḥntjt* « cette eau qui va en reculant en descendant le courant vers le sud » (*Urk.* IV, 84, 14) ; cf. *infra*, ex. 103.

⁴⁵ Voir *supra*, ex. 20.

⁴⁶ Voir *supra*, ex. 24.

⁴⁷ Curieusement, ce type d'analyse ne semble pas avoir été tenté en linguistique, où l'on se contente d'énumérer des catégories d'antonymes, sans chercher à organiser les traits qui les opposent.

⁴⁸ Voir M. Murphy, *op. cit.*, p. 188-189, qui résume les positions de Lyons et Cruse.

importante. S'il est vrai qu'un mot peut avoir plusieurs antonymes dans le même domaine notionnel (par exemple, en égyptien *snb* « être bien portant, se rétablir » vs *mn* « souffrir » et *m(h)r* « être malade »), il n'y a toujours que deux pôles, dont l'un, voire les deux, peut comprendre des synonymes. Ensuite, en dehors d'une analyse théorique qui peut répertorier plusieurs antonymes pour un mot, l'utilisation, en contexte, fait presque toujours apparaître des paires d'antonymes. Cela posé, il existe malgré tout de véritables trios ou quatuors d'antonymes dont aucun terme n'est le synonyme d'un autre. On a donc affaire à un type d'opposition multipolaire, par définition non axiale (voir *infra*, ex. 39). Quand on étudie les exemples d'antonymes multipolaires de plus près, on constate que les termes peuvent aussi s'analyser comme des co-hyponymes d'une notion générique (hyperonyme), laquelle n'est pas nécessairement réalisée lexicalement. Il s'agit donc potentiellement de listes ouvertes.

Pour ce qui est des antonymes *stricto sensu*, on distinguera une première classe, qui partage le domaine notionnel auquel les termes appartiennent en deux moitiés, mutuellement exclusives. À cette première classe s'oppose une seconde, où les antonymes se disposent le long d'un axe dont ils occupent d'ordinaire une extrémité. Les antonymes appartenant à cette seconde catégorie, que l'on appellera donc axiale, se divisent à leur tour en deux sous-classes suivant que l'axe est susceptible d'une gradation ou non. Dans ce dernier cas, on examinera si l'axe est ou non vectorialisé. Si c'est le cas, on fera une nouvelle subdivision suivant que la vectorialité est réversible ou non.

	opposition à deux termes (antonymes <i>stricto sensu</i>)				liste ouverte
antonyme	surface	axial / bi-polaire			non polaire
		gradable	non gradable / vectorialisé / relationnel		
			réversible	non réversible	
	contradictoire/ complémentaire	contraire/ scalaire	réversible/ converse	inversé/ réciproque	incompatible

Tableau 1. Taxinomie des relations antonymiques.

On définira l'antonymie de la manière suivante :

Définition 1. L'antonymie est une relation sémantique marquant l'opposition entre des unités lexicales dans un champ notionnel donné, dont les sèmes sont communs à l'exception d'un seul, sur lequel porte précisément la relation d'antonymie.

La notion de contraste minimal est centrale⁴⁹. Par exemple, « grand » et « petit » ont les mêmes propriétés sémiqes excepté sur un point, la mesure, où les deux termes se situent

⁴⁹ Cf. la notion de *Minimal difference* ou encore *Relation by contrast* : M. Murphy *op. cit.*, p. 38 et 44 ; M. Steffens, *op. cit.*, p. 327-328.

aux deux bouts d'un même axe, ou plutôt à distance égale par rapport au point d'équilibre de l'axe. En revanche, il serait vain de faire entrer dans une relation sémantique de type synonymique ou antonymique deux termes comme « citron » et « chaise », parce qu'ils n'ont aucun trait en commun.

De même, on n'insistera jamais assez sur la notion d'unité lexicale (cf. *supra*, 1.2). En effet, les paires d'antonymes opposent non pas des lexèmes envisagés en bloc, mais leurs unités lexicales, c'est-à-dire les unités de sens établies lors de l'analyse sémasiologique. Il n'y a donc aucun profit à poser que *juj* est l'antonyme de *šm*, alors qu'il est légitime d'affirmer que *juj* dans l'acception « venir » (mouvement générique centripète) est l'antonyme de *šm* dans l'acception « s'en aller » (mouvement générique centrifuge). Les autres acceptions de ces deux lexèmes sont libres d'entrer dans d'autres relations, avec des unités de sens d'autres lexèmes. Pour illustrer le propos, considérons le verbe *sdr*, déjà évoqué, dont les unités de sens se laissent établir comme exposé dans le tableau 2. À chaque unité de sens peut correspondre un antonyme distinct, relevant d'un lexème susceptible également d'être décomposé en plusieurs unités de sens, ce qui n'a pas été fait ici.

<i>sdr</i> _1 : « être couché, être allongé » (temps statifs)	<i>h'</i> « être debout »
<i>sdr</i> _2 : « se coucher, s'allonger » (temps dynamiques)	<i>h'</i> « se lever »
<i>sdr</i> _3 : « dormir, s'endormir »	<i>rsw</i> « se réveiller »
<i>sdr</i> _4 : « passer la nuit »	<i>wrš</i> « passer la journée »
<i>sdr</i> _5 : « coucher avec quelqu'un »	?
<i>sdr</i> _6 : « être inactif, être en plan »	<i>bžk</i> « travailler »

Tableau 2. Les unités lexicales de *sdr* et leurs relations antonymiques.

Les différentes classes d'antonymes sont maintenant rapidement caractérisées et illustrées.

a) *Les antonymes contradictoires*

Les antonymes contradictoires (ou complémentaires) coupent un champ notionnel en deux, dont ils expriment la totalité. Aussi la négation de l'un implique-t-elle l'affirmation de l'autre ; les deux termes ne sont pas disposés sur un axe gradable. On peut graphiquement représenter l'antonymie complémentaire de la manière suivante :

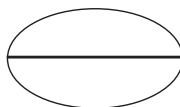


Fig. 1. Antonymie contradictoire.

Dans l'ex. 29, la paire *ḏr-b3ḥ* – *m-ḥt* divise le champ notionnel [TEMPS] en deux, passé vs futur ; dans l'ex. 30, le champ notionnel [VIE] est exprimé par la paire *'nh* « vivre » – *mwt* « mourir » ; l'ex. 31 thématise deux champs notionnels [NAVIGATION SUR LE FLEUVE] contenu dans la paire *ḥdj* « descendre le fleuve » – *ḥntj* « remonter le fleuve » et [COURONNES ROYALES] exprimé par la paire *šm^c.s* – *mḥw.s*.

29 *dj.j ḥ3w ḥr jrj.t ḏr-b3ḥ, jw.j r dj.t ḏd.tw n m-ḥt*

« J'ai procuré un surplus à ce qui avait été fait auparavant,
je ferai en sorte qu'on (en) parle dans le futur (lit. « pour après »). »
(*Urk.* IV, 350, 7-8)

30 *ḥ3tj.j n ntf m ḥ.t.j rh.j 'nh r mwt*

« Mon cœur, ce n'est plus lui qui se trouvait dans mon corps,
au point de faire une différence entre vivre et mourir. » (*Sin.*, B 256)⁵⁰

31 *ḥd šm^c.s, ḥntj mḥw.s*
sm3 twt m r3 n ḥm.f

« Puissent la couronne de Haute Égypte descendre vers le nord,
celle de Basse Égypte vers le sud, se retrouvant unies et
au complet grâce à la parole de Sa Majesté. » (*Sin.*, B 271-272)⁵¹

b) *Les antonymes contraires*

Les antonymes contraires (ou gradables, scalaires) sont des paires de sens opposés dont les termes se situent sur une échelle gradable : par exemple, « grand » – « petit », « jeune » – « vieux ». Une paire d'antonymes contraires n'occupe jamais la totalité d'un champ notionnel ; des termes intermédiaires peuvent apparaître (« grand » – « moyen » – « petit »), et même des termes situés à l'extérieur de la paire d'antonymes (« immense » – « grand » – « moyen » – « petit » – « minuscule »)⁵². Dans les antonymes contraires, il est courant, dans un champ notionnel donné, qu'une paire ait un statut canonique. Par exemple dans le champ notionnel [TAILLE, DIMENSION], c'est la paire « grand » – « petit » qui revêt ce statut, et non, par exemple, la paire « énorme » – « petit ».

⁵⁰ La version de l'Ashmolean ostracon (v^o 46) introduit la négation *n*, qui est sans doute une *lectio faciliior*, peut-être supportée aussi par la leçon de BA. Je remercie le recenseur anonyme d'avoir attiré mon attention sur ce passage.

⁵¹ Même idée dans *ḥk3.n.f šn.t n jtn, ḥd.t dšr.t mn.tj m tp.f* « Il a pris le gouvernement de ce que le disque solaire entoure, la couronne blanche et la couronne rouge étant établies sur sa tête » (*Urk.* IV, 16, 8). La dernière partie montre bien que les deux termes définissent l'entière du champ notionnel.

⁵² Selon certains linguistes, les antonymes contraires constituent une catégorie séparée, dont l'antonymie *stricto sensu*, c'est-à-dire l'antonymie contradictoire, ne serait qu'une partie : voir L. Murphy, *op. cit.*, p. 9.

On peut graphiquement représenter l'antonymie contraire de la manière suivante :

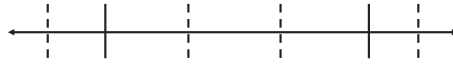


Fig. 2. Antonymie contraire.

La notion de gradabilité explique pourquoi les paires d'antonymes contraires sont généralement des adjectifs ou des mots issus d'adjectif, comme agrandir – amoindrir. En égyptien, c'est la classe des accomplissements gradables⁵³, dont sont issus les adjectifs, qui est la plus représentée. À l'inverse des antonymes contradictoires, la négation d'un membre d'une paire d'antonymes contraires n'implique pas l'affirmation de l'autre membre. Ainsi, ne pas être grand ne signifie pas nécessaire qu'on est petit.

32 *ktt jt, wr jp.t*

« Réduit est le grain, mais grande est la mesure. » (*Néferti*, 50-51)

33 *sš NR m db' wr*

n sš.f js m db' šrr

« C'est avec le grand doigt que NR écrit, ce n'est pas avec le petit doigt qu'il écrit. » (*Pyr.*, 583 W)

c) *Les antonymes réversibles*

Les antonymes réversibles (ou converses) sont des paires de termes opposés dont la relation est évaluée en fonction du point de vue de l'un ou l'autre terme⁵⁴. Par exemple, dans la paire acheter – vendre, si A achète x à B, alors B vend x à A. Dans la paire « aller » – « venir », la même action peut être envisagée du point de vue de l'origine du mouvement ou du point de vue de la destination. Si du point de vue de A, A va vers B, alors du point de vue de B, A vient vers B. Dans l'ex. 34, l'attention du prince est d'abord attirée par un homme qui fait mouvement dans sa direction, d'où l'emploi du verbe *jwt*. Le prince note ensuite la présence d'un animal – non encore identifié à ce point du récit – qui fait le même mouvement que l'homme puisqu'il le suit. Toutefois, le mouvement du chien – on découvre sa nature peu après – est évalué non pas du point de vue de l'observateur, en l'occurrence le prince, mais de l'homme, d'où l'emploi de *šm*, qui a ici un sens déictiquement neutre⁵⁵.

⁵³ Voir J. Winand, *op. cit.*, 2006, p. 119-121.

⁵⁴ Sur la différence parfois faite entre antonymes dans une acception très restreinte et « converse », voir N. Maskaliūnienė, « Converses and antonyms in translation », *Procedia - Social and Behavioral Sciences* 231 (2016), p. 19-24.

⁵⁵ Sur le couple *jwt* – *šm*, voir J. Winand, « *Y* et *iw*: unité morphologique et sémantique », *LingAeg* 1 (1991), p. 357-388.

34 *jh p3 nty hr šm.t m-s3 p3 s 3 nty m jj.t hr t3 mj.t*

« Qu'est-ce qui chemine derrière la grande personne qui s'en vient sur le chemin ? »
(*Prédestiné*, 4, 7-8)

En revanche, si l'on garde le point de vue d'un seul actant, alors il y a nécessairement deux actions distinctes : 'A va vers B' s'oppose à 'A vient de B'. Dans l'ex. 35, *jjw* et *šm* expriment respectivement un mouvement centripète et centrifuge ; on notera également l'opposition entre les deux prépositions *m* et *r* :

35a *jjw dp.t r jj.t m hnw*

« Un bateau viendra de la Résidence. » (*Naufragé*, 120)

35b *šm.k hn'.sn r hnw*

« Tu t'en iras avec eux vers la Résidence. » (*Naufragé*, 122)

On peut graphiquement représenter l'antonymie réversible de la manière suivante :



Fig. 3. Antonymie réversible.

d) *Les antonymes inversés*

Les antonymes inversés (ou réciproques) impliquent une relation symétrique. Dans une paire relationnelle $x - y$, si A est le x de B, alors B est le y de A. C'est typiquement le type d'oppositions qu'on trouve dans les relations familiales : si Pierre est le papa de Marie, alors Marie est la fille de Pierre. Contrairement à la classe précédente, la relation ne peut être renversée. On doit nécessairement considérer la relation du point de vue d'un des termes de l'opposition, dans notre exemple le point de vue de Pierre ou celui de Marie⁵⁶. L'antonymie inversée se rencontre dans les cas où la prise en compte d'un point de repère est nécessaire. Par exemple, dans le positionnement local ou temporel d'une entité par rapport à une autre : si A est à droite de B, alors B est à gauche de A. Dans l'ex. 36, le locuteur divise la ligne du temps en deux parties dont il occupe le point de basculement : il y a ceux qui sont avant et ceux qui sont après⁵⁷. L'ex. 37 est une illustration classique de l'opposition dans le champ notionnel [LATÉRALITÉ].

⁵⁶ La situation est la même dans les relations « maître » – « élève », ou encore « maître » – « serviteur », bien connue en Égypte ancienne.

⁵⁷ L'opposition est assez banale : cf. *k3.t pw n jr.t s(j) drj.w-b3h (...)* *d'r.n.j n jmj.w-ht* « C'est un travail que n'avaient pas encore fait les prédécesseurs (...) j'ai recherché (qqch) pour ceux qui viennent après » (*Urk.* IV, 57, 13-15). Sur la représentation du passé comme ce qui est devant et du futur comme ce qui est après, voir J. Winand, « Réflexions sur l'anthropologie du temps : Le cas de l'Égypte ancienne. Questions et méthodes », dans V. Pirenne-Delforge – Ö. Tunca (éd.), *Représentations du temps dans les religions*, 2003, p. 17-35.

- 36 *jw swʒ.n(.j) jr.t tpj.w-<ʹ>(j), n(n) pḥ w(j) ḥrj.w-pḥ.wj m jr.t nb m ḥḥ pn n rnp.t*
 « J'ai surpassé ce que mes prédécesseurs ont fait, ceux qui me suivront ne me rejoindront pas dans toute action pendant ce million d'années. » (Ankhtifi II, β, 1)
- 37 *jr gm.k mr.wj m ḥ.t.f gs wnmj šmm, gs jʒbj kb*
 « Si tu examines les deux canaux dans son ventre et que tu découvres que le côté droit est chaud et le côté gauche froid. » (P. Ebers 36, 14)

On peut graphiquement représenter l'antonymie inversée de la manière suivante :



Fig. 4. Antonymie inversée.


e) *Les antonymes incompatibles*

Les antonymes incompatibles forment une catégorie un peu à part. Il s'agit en fait de termes opposés dans une liste potentiellement ouverte. Ceux-ci doivent être traités comme des co-hyponymes d'un hyperonyme qui n'est pas nécessairement réalisé lexicalement. Étant donné qu'ils forment un ensemble multipolaire, les termes de la liste ne sont pas nécessairement susceptibles d'être disposés selon un axe. Le trait de gradabilité se s'applique donc pas. Dans l'ex. 38, l'emploi de trois verbes synonymes en contexte *grg*, *nḥb* et *sʒḥ* invite à considérer *rmt*, *ʒḥ.wt* et *mmn.t* comme des antonymes incompatibles, co-hyponymes d'un hyperonyme non lexicalisé en égyptien, qui désignerait tout ce qui fait l'équipement d'un domaine.

- 38 *grg m rmt*
nḥb m ʒḥ.wt
sʒḥ.w m mmmn.t
 « (...) pourvu en personnel, équipé en terrains, doté en troupeaux. »
 (Urk. IV, 28, 4-5)

L'ex. 39 est un cas particulier dans la mesure où l'opposition entre les quatre points cardinaux se laisse analyser comme l'addition de deux paires d'antonymes complémentaires, par ailleurs attestés dans les textes, *rsj – mḥtj* et *jʒb.tj – jmn.tj*.

- 39 *jw n.f rsj.w, mḥtj.w, jʒbtj.w, jmntj.w*
 « (celui) vers qui viennent ceux du sud, du nord, de l'est et de l'ouest. »
 (Urk. IV, 17, 1)

L'ex. 40 énumère les trois classements « historiques » du peuplement de l'Égypte. Les deux premiers termes forment un couple, ainsi que le suggère la présence de deux verbes synonymes coordonnés, tandis que *p'.t* est traité différemment. L'hyperonyme pourrait être *rm̄t* « gens », au sens restreint dans le sens « habitants de l'Égypte »⁵⁸. On notera que les trois termes ont le même classificateur  *ḥḥ*, qui remplit ici une fonction similaire à celle d'hyperonyme.

- 40 *jw ḥf'.n.f ḥnm̄m.t, 3mm.n.f rhj.t, jw p'.t dj.sn n.f j3w*
 « Il a saisi le peuple solaire et empoigné le peuple du Delta,
 tandis que les *pât* lui donnent de l'adoration. » (*Urk.* IV, 17, 7)

Enfin, l'ex. 41 illustre un autre phénomène intéressant. En effet, *jt* et *bd.t* constituent les deux céréales de base de l'alimentation en Égypte. Elles forment ainsi une paire complémentaire, susceptible de revêtir un statut canonique, comme le suggère d'ailleurs ici la non-répétition de la préposition *m* devant *bd.t*. Cela posé, il existe d'autres types de céréales en Égypte, dont *jt* et *bd.t* sont les meilleurs représentants. Si *jt* et *bd.t* peuvent être traités comme des antonymes dans certains contextes, ils doivent être analysés comme des co-hyponymes dès lors que la liste s'allonge. L'hyperonyme [GRAINS] peut d'ailleurs être réalisé lexicalement par *jt*, c'est-à-dire par un des membres de la liste.

- 41 *shwd.j n.f šn'.wj.f m jt bd.t*
nm dr.w
 « J'enrichirai pour lui ses deux greniers avec du blé et de l'orge, sans limite. »
 (*Urk.* IV, 163, 14)

À la définition générale de l'antonymie proposée ci-dessus, on ajoutera les propriétés suivantes :

Propriété 1. La relation antonymique, comme toute relation sémantique, n'oppose jamais des lexèmes, mais des unités de sens. En fonction de ses unités de sens, un lexème peut entrer dans une relation antonymique avec plusieurs unités de sens d'un autre ou de plusieurs autres lexèmes.

Propriété 2. L'antonymie se déploie nécessairement dans un champ notionnel précisément défini.

Propriété 3. Une relation antonymique peut être largement reçue culturellement, voire posséder un caractère universel, ou être spécifique à un contexte donné créé par le locuteur.

Propriété 4. Les paires d'antonymes largement reçues sont fréquemment traitées comme des paires canoniques.

⁵⁸ Voir *Urk.* IV, 95, 8 pour l'opposition *rm̄t* « gens » – *ntr.w* « dieux », où *rm̄t* renvoie aux Égyptiens, et non au genre humain en général.

Propriété 5. Les antonymes *stricto sensu* fonctionnent par paires, mais la relation antonymique peut s'élargir à davantage de termes au sein d'un réseau d'hyponymes.

Propriété 6. Si les antonymes opposent le plus souvent des termes appartenant à la même classe morphologique, il existe des relations asymétriques (verbe – substantif, substantif – adjectif, etc.).

2.2. Antonymie et classes de mots

Dans la littérature générale, on a souvent eu tendance à réduire les relations lexicales à quelques classes de mots (substantifs, adjectif, verbes). En réalité, toutes les classes de mots sont potentiellement concernées⁵⁹. Les ex. 42 et 43 illustrent une relation d'antonymie avec des prépositions *r* et *m*, et les prépositions *š3'-m* et *nfry.t-r*. Dans l'ex. 44, le syntagme prépositionnel *m' .wj(.j) ds(.j)* est sémantiquement opposé à l'adjectif *drdr*.

42a *jw dp.t r jj.t m hnw*

« Un bateau viendra de la Résidence. »

42b *šm.k hn' .sn r hnw*

« Tu t'en iras avec eux vers la Résidence. »

43 *š3'-m pr hw.t-hr nfry.t-r nhb*

« ... depuis le domaine de Hout-Hor jusqu'à el Kab. »
(*Urk.* IV, 125, 12)

44 *dr-ntt jr.n(.j) js drj.t tn mnw.w nb nw pr pn m' .wj(.j) ds(.j),
dr-ntt n-wn '3 drdr jwn drdr m pr pn*

« Car c'est de mes seules mains que j'ai fait ce sarcophage et toutes les parties architecturales de cette demeure, car il n'y a pas de porte étrangère, pas de pilier étranger dans ce domaine funéraire. » (Ankhtifi III, 7-8)

L'antonymie manque parfois de mot spécifique. Dans l'ex. 45, l'égyptien ne possède pas de mot pour désigner le va-nu-pied ; par ailleurs, la relation entre les deux termes n'est pas aussi directe qu'entre deux mots appartenant à la même classe morphologique : « pain » s'oppose à « être affamé », comme désignant celui qui n'a pas de pain, de même vêtement s'oppose à être nu comme désignant celui qui n'a pas de vêtement. Ce raisonnement est pleinement visible dans la troisième paire. Le fait qu'il y ait une opposition antonymique force le lecteur à trouver où se trouve la partie commune.

⁵⁹ Voir à ce propos la notion de « heterocategorial » telle que mobilisée par F. Morlane-Hondère (*Combiner proximité distributionnelle et patrons linguistiques pour repérer l'antonymie*, 2008, cité par M. Steffens, *op. cit.*, p. 317). Sur ce point, voir Chr. Fellbaum, « Co-occurrence and antonymy », *International Journal of Lexicography* 8 (1995), p. 281-303, et L. Murphy, *op. cit.*, p. 34-35.

- 45a *dd.f dj.n.j t n ntj ḥkr, ḥbs.w n ntj ḥšw, tbw n jwjtj sw*
 « Il dit: “j’ai donné du pain à celui qui était affamé, des vêtements à celui qui était nu et des sandales à qui n’en avait pas” »
 (stèle Caire CGC 20537, 4)

De même, une paire antonymique n’implique pas nécessairement une symétrie morphologique. L’ex. 46 offre un contraste entre *sšt3.t(j)* et *wb3.s*, c’est-à-dire un verbe conjugué au parfait ancien et un autre au passif suffixal de l’accompli.

- 46a *mḥ.t m mw r npr.t.s sw b.t(j) stwr.t(j) r ḡs.w, sšt3.t(j) r jwntj.w*
 « Rempli jusqu’au bord d’une eau restée pure, non souillée par les gazelles, cachée des nomades. » (Hammamat 191, 4)
- 46b *wb3.s n ḥm.f ds.f*
 « Ce n’est que pour Sa Majesté en personne qu’elle fut révélée. »
 (Hammamat 191, 6)

Les textes offrent souvent des exemples où les termes de l’opposition entretiennent des relations plus éloignées. Ainsi dans l’ex. 47, le statut de *šrj* « jeune » s’oppose à celui de « marié », exprimé ici par une locution, *jrj ḥm.t*. Un phénomène identique est à l’œuvre dans les relations synonymiques, comme c’est le cas dans l’ex. 48, un syntagme prépositionnel, *m 3ḥ.t n.t p.t*, est mis en parallèle avec un verbe, *wbn*, pour renvoyer à une réalité identique (*oratio variata*). Dans l’ex. 49, l’opposition entre l’état de soumission et celui de rébellion recourt à des moyens fort différents ; de même, dans l’hymne au roi déclamé par Sinouhé (ex. 50), le participe *nw* « celui qui revient (à la charge) » s’oppose à une locution composée, *n rdj.n.f s3.f*, qui sert à la fois d’antonyme et de glose.

- 47 *jw.j m šrj, n jr.t.j ḥm.t*
 « (...) alors que j’étais encore jeune homme, et que je n’avais pas encore pris femme. »
 (*Urk.* IV, 2, 16)
- 48 *dgj.k r’ m 3ḥ.t n.t p.t*
sgmḥ.k jmn wbn.f
 « Tu apercevras Rê à l’horizon du ciel, tu découvriras Amon quand il se lève. »
 (*Urk.* IV, 117, 6)
- 49a *psd dmd ḥr tb.wj.f*
 « Les neuf arcs au complet étant sous ses sandales. » (*Urk.* IV, 138, 4)
- 49b *n-ntt kš ḥs.t w3.tj r bš.t*
 « Kouch la vile s’était laissée aller à se rebeller. » (*Urk.* IV, 138, 13)
- 50 *nw pw n rdj.n.f s3.f*
 « C’est quelqu’un qui revient (à la charge), il ne tourne pas le dos. »
 (*Sin.*, B 58)

2.3. Antonymie et morphologie

Alors que certaines langues, notamment dans la famille indo-européenne, peuvent créer des paires d'antonymes par l'adjonction de préfixes (fr. dé-, in-, non- ; angl. in-, dis-, un-) ou de suffixes (angl. *-less* opposé à *-ful*, p. ex. *useful vs useless*), l'égyptien semble en la matière assez dépourvu. L'ancien égyptien a bien conservé dans son lexique quelques mots ayant le participe de *hm* comme premier élément, p. ex. *jhm.w-skw* « indestructibles (en parlant d'une catégorie d'étoiles) », mais outre que le nombre en est excessivement réduit, le modèle n'est plus productif. En néo-égyptien, se développe à partir du pronom relatif négatif *jwtj* un nouveau suffixe privatif, qui ne sera toutefois pas productif avant le démotique et le copte. Et encore, les composés en *jwtj-* (copte *at-*) n'ont pas nécessairement une contrepartie positive, ce qui leur ôte beaucoup de leur force ; ainsi, *jwtj-h3tj.f* > copte *athêt*, litt. « le sans cœur » », ne s'oppose par *h3tj* (ou *nty wn h3ty.f*) qui signifierait « le généreux »⁶⁰.

Dans certaines langues, le choix d'une paire peut aussi, dans une certaine mesure, être motivé par la prosodie (rythme, allitération). Par exemple, en français, « chançard » a plus de chances d'attirer « veinard » comme synonyme que n'en aurait « chanceux », du seul fait d'un suffixe commun qui procure une rime.

2.4. Paires prototypiques ou canoniques

La linguistique cognitive a beaucoup travaillé sur les paires canoniques ou prototypiques, par opposition aux antonymes conceptuels, parce que les premiers font partie du lexique mental. Les paires canoniques sont ainsi calées en mémoire et utilisées de manière conventionnelle, figée en discours⁶¹. Parmi plusieurs paires possibles, on peut se demander pourquoi telle paire en particulier sera érigée au rang de paire canonique. La fréquence d'emploi, le rythme, la rime peuvent évidemment jouer un rôle. Pour les antonymes scalaires, la meilleure paire est celle dont les deux termes sont à égale distance du point médian de l'échelle⁶².

⁶⁰ La remarque vaut aussi pour des langues comme le français : insomniaque n'a pas de correspondant *somniaque, démolir n'est pas opposable à un hypothétique *molir (pourtant attesté en latin), etc. En revanche, les composés en non- ont toujours une contrepartie positive. La raison doit être recherchée dans la date de création récente de ce type de composés, ce qui a jusqu'ici préservé la partie positive de disparition. Une exception apparente, nonobstant, qui de création ancienne, a eu le temps de voir disparaître de l'usage le positif *obstant, attesté en ancien français.

⁶¹ Cf. L. Murphy, *op. cit.*, 2003, p. 176-181. C. Paradis *et al.*, *op. cit.*, p. 154 ; A. Pastena – A. Lenci, « Antonymy and Canonicity: Experimental and Distributional Evidence », dans *Proceedings of the Workshop on Cognitive Aspects of the Lexicon*, 2016, p. 166-175. C'est ce que Gross, Fischer et Miller (« The organization of adjectival meanings », *Journal of Memory and Language* 28 [1989], p. 92-106) appellent des antonymes lexicaux.

⁶² Cf. C. Paradis – C. Willners – J. Steven, « Good and bad opposites: using textual and psycholinguistic techniques to measure antonym canonicity », *The Mental Lexicon* 4(3) (2009), p. 380-429.

Dans un choix possible de plusieurs mots opposables, il y a souvent une paire choisie, qui a un statut privilégié, générique, canonique, sans que les termes de la paire soient prédictibles ; par exemple, « vivant » forme une paire canonique avec « mort », plutôt qu'avec « décédé ». Ce type de paires doit être quantitativement bien représenté. Leur statut canonique se marque dans la stabilité dans l'ordre des composants⁶³. Dans certains cas, on peut assister à une fusion en un nouveau lexème *šm-jwj* > copte *shei*.

En dehors de leurs emplois conjoints, les termes d'une paire canonique peuvent se répondre à distance. Dans l'ex. 51, la phraséologie, identique en tout point, assure la relation :

51a *wn.jn jb.f nfr r ḥ.t nb.t*

« Et alors son cœur fut comblé plus que toute chose. » (P. Westcar 12, 8)

51b *jb.s ḏw r ḥ.t nb.t*

« Son cœur était mal en point plus que tout. » (P. Westcar 12, 21)

Les ex. 52-60 illustrent des paires d'antonymes que l'usage semble avoir consacrées comme canoniques : *'nh-mwt* (cf. ex. 30), *'ḥ'-ḥmsj*, *'k-prj*, *m33-sdm*, *prj-h3j*, *ḥ3.t-phwj*, *ḥdj-ḥntj*, *šm-jwj*, *grḥ-hrw*.

52 *jr wnn.k m rwy.t, 'ḥ' ḥmsi r nmt.w.k*

« Si tu te trouves dans le portique, comporte-toi (litt. « lève-toi et assieds-toi ») conformément à ton statut. » (*Ptahhotep*, 221)

53 *'k.k pr.k jb.k 3w m ḥs.wt n.t nb nṯr.w*

« Tu entreras et sortiras, le cœur gonflé (litt. « agrandi ») des louanges du maître des dieux. » (*Urk.* IV, 113, 5)

54 *djdj.tw n.k jr.tj.kj r m33*

'nh.wj.kj r sdm ḏd.t

« On te donnera tes yeux pour voir et tes oreilles pour entendre ce qui est dit. » (*Urk.* IV, 114, 11)

55 *pr.t h3.t ḥft wḏ.f*

« sortir et venir (litt. « sortir et descendre »)⁶⁴ selon ses ordres. » (*Sin.*, B 49-50)

⁶³ L'ordre dans lequel les termes se présente est également figé (petits et grands, et non grands et petits, jeunes et vieux, etc.). En égyptien, les paires citées dans les exemples 52-59 ne semblent pas connaître de variation.

⁶⁴ La paire *prj* – *h3j* (litt. « sortir », ici « monter » – « descendre ») est fréquente dès lors que le déplacement inclut une montée ou une descente par rapport au niveau de la vallée. Ainsi, on descend sur un bateau et on monte vers une carrière sise dans le désert. Sur cette paire, voir N. Kloth, *Die (auto-)biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches: Untersuchungen zu Phraseologie und Entwicklung* (BSAK 8), 2002, p. 177-179.

- 56 *ḥ3.t.s pḥ.s m d'm*
 « (J'ai fait fabriquer pour lui une vénérable barque-*neshemet*
 en cèdre véritable du Liban) sa proue et sa poupe étant en électrum. »
 (*Urk.* IV, 98, 15)
- 57 *rsj.w m ḥd(.t)*
mḥtj.w m ḥntj.t
 « ... ceux du sud descendant le courant, ceux du nord le remontant. »
 (*Urk.* IV, 83, 8-9)
- 58 *jw(.j) ḥd.k(wj) ḥnt.k(wj) m wp.t*
 « Je suis allé vers le nord et vers le sud en mission. »
 (stèle Strasbourg 345 + Florence 7595, 2)
- 59 *šm.n.j jj.n.j jb.j hr mjty*
 « Je suis allé et venu, mon cœur étant égal (à lui-même ?) »
 (*Urk.* IV, 119, 12)⁶⁵
- 60 *jw šms.n.j sw m grḥ hrw r s.wt.f nb.wt nfr.wt*
 « Je l'ai suivi nuit et jour dans toutes ses belles places. »
 (stèle Moscou I.1.a 1137, 5)

2.5. Variabilité de la relation antonymique

J'ai déjà eu l'occasion de souligner l'importance d'évaluer les relations sémantiques en partant des unités lexicales et non des lexèmes (cf. *supra*, 2.1, Propriété 1). Même si des mots entretiennent des relations antonymiques privilégiées (cf. *supra*, 2.4), il est fréquent qu'un mot puisse entrer en relation avec plusieurs mots, que ce soit dans une relation de type synonymique ou antonymique. Un exemple topique est offert par le verbe *sdm*. En tant qu'expression du sens de la vision, il entre dans une opposition contradictoire à plusieurs termes. En égyptien, l'opposition semble être de nature ternaire : *sdm* « entendre » vs *m33* « voir » (néo-égyptien *ptr*, démotique *nw*) vs *dp* « toucher, goûter » (*sn* « sentir » étant marginal), au sein de laquelle se détache une opposition canonique ne retenant que les deux premiers éléments.

⁶⁵ Un des membres de la paire peut être modifié pour autant qu'il en endosse la signification générique (mouvement centrifuge ou centripète) ; ainsi, dans l'exemple suivant, *jwj* cède la place à *jnj* « ramener », qui comporte l'idée supplémentaire de porter quelque chose : *jn mr.w šm.w, ḥr.tw* « Les serfs amènent (le fruit de leur travail). Allez(-vous) en, dit-on » (Tombe de Reneni, voir A. Motte, *Les Reden und Rufe dans les tombes privées de l'Ancien Empire à la Basse Époque : Édition et commentaire philologique*, thèse inédite, 2018, discours 846).

- 61 *jw m3.n.j š3d hr.t n.t hm.f m w'w*
n m33 Ø
n sdm Ø

« J'ai surveillé le creusement de la tombe de Sa Majesté, tout seul.
 Cela n'a jamais été vu, cela n'a jamais été entendu. »
 (*Urk.* IV, 57, 4)⁶⁶

Mais *sdm* peut s'opposer à l'absence de capacité d'écoute sur le plan physique, ce qui peut se rendre de plusieurs manières en égyptien⁶⁷ :

- 62 *pr m3.w šp.w, sdm.w šh.w*

« Celui qui doit voir finit aveugle, celui qui doit entendre, sourd. »
 (*Paysan*, B1 144)

- 63 *ptr sdm hr jd*

« Vois celui qui entend devient sourd. » (*Néferti*, 38)

L'absence d'écoute est parfois imputée à un défaut moral, éthique. Dès lors, *sdm* s'opposera, par exemple, à *nm'* « être partial » :

- 64 *jnk sdm.w r-wn-m3', tm nm' n nb db3.w*

« Je suis quelqu'un qui écoute en vérité, qui n'est pas partial envers
 le maître des requêtes (paiements) []. »
 (stèle MMA 12.284, col. 10)

Dans un contexte dialogique, *sdm* « entendre » s'oppose à *mdwj* « parler », lequel peut aussi entrer en relation avec *gr* « se taire », ce qui constitue une opposition d'un type encore différent :

- 65 *mdw r hrw.f, p'.t gr.t(j), hrw n dy snđ, šm'w m sgr*

« Qui parle à haute voix, quand les nobles sont silencieux, le jour où
 se répand la terreur quand la Haute Égypte est dans le silence. »
 (*Ankhtifi I*, β, 3)⁶⁸

Cela montre que tous les mots n'ont pas nécessairement un antonyme dédié. La relation peut évidemment être unilatérale, mais elle est aussi très régulièrement asymétrique, mettant en relation un lexème avec plusieurs lexèmes de sens opposés. Ainsi, dans la paire

⁶⁶ Sur la non-expression du premier argument, voir P. Vernus, « La non-représentation segmentale du (premier) participant direct (« sujet ») et la notion de Ø », dans E. Grossman *et al.* (éd.), *On Forms and Functions: Studies in Ancient Egyptian Grammar (LingAeg-StudMon 15)*, 2014, p. 257-308.

⁶⁷ *jmr*, attesté dans *Ptahhotep* 4,4 ne signifie pas à proprement parler « être sourd » ; il faut plutôt y voir un emploi dérivé de *mr* « être malade » ; une traduction comme « les oreilles sont devenues déficientes » semble plus appropriée.

⁶⁸ Le verbe *gr* peut s'opposer à tout type de verbe déclaratif, au premier chef *đd* « dire » ; il y a davantage de façons de s'exprimer que de se taire : *s3w đđ nb 'w,s, jw.f gr hr đđ.t.n.j nf* « prends garde que le maître VSF ne dise, il reste silencieux sur ce que je lui ai dit » (P. UC 32198, 17).

canonique *sdm* « entendre » – *m33* « voir », l'égyptien a déployé un vocabulaire varié pour exprimer diverses modalités de la vision (*ptr*, *nw*, *gmḥ*, *dgj*, etc.), alors que l'ouïe est très majoritairement restée l'affaire de *sdm*.

Le locuteur est toujours libre de choisir les termes qui rentrent dans une opposition. Dans les ex. 66a-b, le fait d'assécher, *sšm*, a été mis en opposition, à quelques lignes de distance, avec quelque chose d'humide dans un cas, de gras dans l'autre :

66a *jr mwy r3.f, jr.hr.k n.f tmtw n sšw.t wbn.t*

« Si sa bouche est humide, tu feras pour lui un saupoudrage pour assécher une plaie. »
(P. Ebers 91, 6)⁶⁹

66b *jr kn.f hr.s, jr.hr.k n.f tmtw n sšw.t wbn.t*

« Si c'est gras à cause de cela, tu feras pour lui un saupoudrage pour assécher une plaie. »
(P. Ebers 91, 10)

2.6. Antonymie et rhétorique

Les lexicographes et les logiciens ont beaucoup réfléchi à la manière de définir l'antonymie et d'en établir des sous-catégories dans un cadre théorique, largement décontextualisé (voir *supra*, 2.1). La visée était avant tout lexicologique, permettant de noter dans une entrée de dictionnaire que « grand » était l'antonyme de « petit ». Plus récemment, la recherche a pris un intérêt croissant à l'étude des antonymes en contexte, c'est-à-dire à la cooccurrence dans une même phrase ou section des termes qui constituent un antonyme. L'analyse s'est ainsi déplacée sur la fonction argumentative, rhétorique et stylistique des antonymes. En égyptien, l'étude des paires relationnelles en contexte est hautement désirable dans la mesure où il est fréquent qu'une idée soit considérée et exprimée selon deux points de vue complémentaires (synonymie) ou opposés (antonymie). Étant donné que ce type de recherche en est encore à ses débuts, cette section n'a pas d'autre ambition que de proposer un essai de classification des fonctions assumées par les paires d'antonymes⁷⁰.

⁶⁹ Cf. *infra*, ex. 101, avec un synonyme de *sšw.j*.

⁷⁰ Voir notamment les études de Jones (*Antonymy: A corpus-based perspective*, 2002 ; *id.*, « A lexico-syntactic analysis of antonym co-occurrence in spoken English », *Text and Talk* 26 [2006], p. 191-216) pour la langue anglaise et Steffens (*op. cit.*) pour le français. Les recherches sur les langues modernes se font généralement à partir de corpus informatisés, ce qui autorise la production de statistiques de fréquence.

a) *Expression de la totalité d'un champ notionnel par des antonymes contradictoires*

Dans les textes égyptiens, les antonymes contradictoires (voir *supra*, 2.1) sont fréquemment utilisés pour exprimer la totalité d'un champ notionnel. C'est un phénomène culturellement très répandu. En français, des phrases comme « il a travaillé jour et nuit (ou nuit et jour) » ou « il a remué ciel et terre » utilise des paires d'antonymes pour englober le temps ou l'espace. D'un point de vue syntaxique, les termes de l'opposition sont généralement coordonnés. Le cas le plus banal est celui où un prédicat verbal s'adjoint une paire d'antonymes jouant le rôle d'argument ou de circonstant ; on trouve aussi la situation inverse, où un argument dépend d'une paire d'antonymes jouant le rôle de prédicat.

Dans l'ex. 67, *rsj.w* et *mḥtj.w* sont deux antonymes contradictoires couvrant l'ensemble du champ notionnel touchant à l'organisation du territoire suivant l'axe nord-sud. Dans l'ex. 68, la paire *'nh.w* – *mwt.w* exprime la totalité de la condition humaine, les vivants et les morts. On notera la répétition de la formule syntaxique *m ntt* pour souligner le parallélisme. L'effet est identique dans l'ex. 69 pour embrasser la totalité de l'existant. Dans l'ex. 70, les deux paires d'antonymes couvrent l'ensemble de leur champ notionnel, concernant dans les deux cas l'organisation de l'espace, l'axe de verticalité dans le premier (*ḥrj* – *ḥrj*), et l'opposition « intérieur » – « extérieur » dans le second (*ḥr s3* – *m ḥnw*).

67 *jtj.n.f rsw.w mḥtj.w*

« (...) parce qu'il avait conquis les territoires du sud et du nord. »
(*Urk.* IV, 5, 13)

68 *jnk z nḥt rḥ r rḥ.w m ntt 'nh.w m ntt mwt.w*

« J'étais un homme vaillant qui savait plus que les savants à propos des choses des vivants et des choses des morts. » (stèle BM EA 1203, 10)

69 *jw(w) n.f ntt jwtt*

« (Celui) vers qui vient ce qui est et ce qui n'est pas. »
(stèle BM 567, 12)

70 *'ḥ.n sw'b.n.j sw m pr ḥrj pr ḥrj m jnb.w.f ḥr s3 m ḥnw*

« Alors je l'ai purifié, à savoir le bâtiment du haut et du bas, ses murs, à l'extérieur et à l'intérieur. » (stèle Louvre C 12, 7)

Certaines tournures phraséologiques sont particulièrement bien adaptées pour mettre en évidence le caractère inclusif d'une paire d'antonymes contradictoires, comme « faire aussi bien x que y », « ne pas faire de différence entre x et y », etc.

71 *rḥ.j 'nh r mwt*

« au point de faire une différence entre vivre et mourir. » (*Sin.*, B 256)⁷¹

⁷¹ Voir le commentaire à l'ex. 30.

72 *tm tnj grḥ r hrw*
 « ... qui ne distinguait pas la nuit du jour. » (*Urk.* IV, 47, 12)

73 *jw smn.n.j ḥm.n.j mj rh.n.j*
 « J'ai affermi celui que je ne connaissais pas comme celui que je connaissais. »
 (stèle Bruxelles E 4985, 4)

Si cet emploi est très bien attesté avec des paires d'antonymes, il se rencontre également avec des oppositions à trois, voire à quatre termes. Dans l'ex. 74, le couple générique *p.t – t3* (qui peut par ailleurs fonctionner comme tel⁷²) a été élargi à *ḥ'pj* pour rendre la totalité des productions possibles. La relation sémantique entre les trois régions force par ailleurs à considérer, *en contexte*, les trois verbes *rdj*, *ḳm3* et *jnj* comme des synonymes (*oratio variata*). Dans l'ex. 39, cité plus haut, la mention des quatre points cardinaux couvre tout le champ topographique. Ce cas est intéressant dans la mesure où il combine deux paires d'antonymes, par ailleurs attestés dans les textes, *rsj – mḥtj* et *j3b.tj – jmn.tj*.

74 *ḥ.t nb.t (...) djdj.t p.t, ḳm3.t t3, jnn.t ḥ'py*
 « Toutes choses (...) que donne le ciel, que crée la terre, qu'apporte Hapy. »
 (*Urk.* IV, 51, 4)

Cette manière d'exprimer les choses révèle un trait majeur de la langue égyptienne : l'absence fréquente d'un hyperonyme pour désigner lexicalement une classe. On peut en effet légitimement considérer plusieurs paires d'antonymes comme des co-hyponymes sans qu'il y ait nécessairement un hyperonyme lexicalisé. Ainsi, dans l'ex. 75, manque-t-il un terme spécifique pour désigner l'univers. L'exposition d'une classe générique en énumérant une série de co-hyponymes rejoint d'autres modes d'expressions ou de représentations, comme la présence de trios de classificateurs hyponymiques (dissimilation graphémique)⁷³, ou encore l'utilisation fréquente de la liste, où l'énumération tient lieu de définition générique dans ce qu'on pourrait appeler la définition par l'exemple. Les modes d'expression peuvent au demeurant connaître bien des variations. C'est ainsi que dans le *Conte de Sinouhé*, la notion d'alimentation carnée a été exprimée en première approche par une paire d'antonymes contradictoires, qui forme un premier groupe (la viande cuite), à laquelle on a ajouté, comme dans une sorte de *conchetto*, un troisième élément qui est clairement périphérique :

75 *jwf psj 3pd m 33r ḥrw-r 'w.t ḥ3s.t*
 « de la viande cuite, de la volaille rôtie, sans compter le bétail sauvage. »
 (*Sin.*, B 87)⁷⁴

⁷² Par exemple, *shb.n.f p.t t3 m nfr.w.f* « il a mis le ciel et la terre en fête par ses perfections » (*Urk.* IV, 157, 6).

⁷³ Voir S. Thuault, *La dissemblance graphémique à l'Ancien Empire. Essai de grammatologie cognitive* (*LingAeg-StudMon* 23), 2020.

⁷⁴ Même formulation à la ligne suivante.

On notera également un autre type de formulation, assez fréquent, qui fait intervenir deux paires de relations sémantiques dans la même phrase. Généralement, il s'agit de deux paires d'antonymes, dont l'une a souvent un statut générique ou canonique (voir *supra*, 2.4). La présence d'une paire bien identifiable, souvent mais pas nécessairement la première, est un incitant pour le lecteur à repérer une seconde paire et à la considérer comme porteuse d'une relation sémantique particulière, dans le cas qui nous occupe l'antonymie⁷⁵.

76 *mrr.w 'nh, msdd.w hp.t*

« (vous) qui aimez la vie et abhorrez le décès. »
(stèle Turin 1447, B 2)

77 *pr.k m msk.t*
h3.k m m'nd.t

« Puissest-tu sortir de la barque-*mesket*, puissest-tu descendre dans la barque-*mandjet*. »
(CT I, 54c B1P)

On peut obtenir le même effet de sens avec une paire synonymique, comme dans l'ex. 78 où la même structure syntaxique, porteuse de l'antonymie, *hr gs.k j3b – hr gs.k jmn*, invite à interpréter *tz tw* et *dj tw* comme des synonymes⁷⁶. De même dans l'ex. 79, le parallélisme syntaxique et la paire antonymique *m rsj.w – m mhjt.w* sont autant d'indices pour considérer que *rkw* et *jtnw* forment une paire, en l'occurrence synonymique. L'ex. 20, cité plus haut, illustre une situation prototypique de l'idéologie royale, la domination sur l'Égypte et les régions désertiques ; la formulation pose ainsi une équivalence contextuelle entre *nswj* et *hk3*. Ce type de relation synonymique est à mettre sur le compte d'une variété de recherche d'expression (*oratio variata*). L'extension des emplois synonymiques est en effet un phénomène prévisible en égyptien puisque sont favorisées des tournures stylistiques qui évitent la coordination de deux arguments ; l'égyptien préfère ainsi dédoubler le prédicat pour créer un distique composé de deux propositions syntaxiques identiques, ici prédicat + sujet + objet.

78 *tz tw hr gs.k j3b*
dj tw hr gs jmn

« Dresse-toi sur ton côté gauche ; mets-toi sur ton côté droit. »
(CT I, 234a B3Bo)

79 *nn rkw.s m rsj.w*
nn jtnw.s m mhjw

« Ses ennemis dans les contrées du sud ne sont plus, pas plus que ses opposants dans les contrées du nord. » (*Urk. IV, 341, 13-14*)

⁷⁵ Voir dernièrement Steffens (*op. cit.*).

⁷⁶ Sur l'expression de la latéralité en égyptien, voir M. Müller, « Spatial frames of reference in Egyptian. Diachronic evidence for Left/Right patterns », dans E. Grossman – St. Polis – J. Winand (éd.), *Lexical semantics in Ancient Egyptian* (*LingAeg-StudMon* 15), 2012, p. 347-378.

Ce type de structure permet quelquefois des jeux subtils entre les termes impliqués, conduisant à découvrir des relations contextuelles inédites. Dans l'ex. 80, se dessine une opposition primaire entre *s'h jkr* et *ʒh jkr*, soulignée par la présence d'un adjectif commun, qui introduit et valide l'opposition secondaire entre *tʒ* et *hr.t-ntr*. Dans l'ex. 65 cité plus haut, l'opposition primaire entre *mdw* « parler » et *gr* « rester silencieux » induit le lecteur à opposer Ankhthifi, sujet de *mdw*, à la classe des *p^e.t*, sujet de *gr.tj*.

80 *jnk s'h jkr tp tʒ, wnn.j m ʒh jkr m hr.t-ntr*

« J'étais un dignitaire vénérable sur terre, je serai un esprit excellent dans la nécropole. »
(stèle New York MMA 35.7.55, 10-11)

b) *Expression d'un mouvement cyclique*

Il est fréquent de trouver des paires d'antonymes canoniques ou génériques pour exprimer un mouvement cyclique de va et vient. Cet emploi peut être considéré comme une extension de la fonction vue précédemment. Il est illustré par les paires *prj – hʒj*, *hdj – hntj*, *šm – jwj*, ou encore *h^e – hmsj*. Comme cela a déjà été souligné (voir *supra*, 2.4), le sens de telles paires ne résulte pas de l'addition du sens des parties. Ces paires ont en effet entamé un processus de lexicalisation (qui n'a complètement abouti que pour *šm-jwj*, cf. copte *sheei*) qui leur a conféré un sens général, exprimant une manière de se comporter en certaines circonstances. Ainsi les deux paires figurant dans les ex. 81-82 pourraient-elles se traduire sans difficulté « aller et venir » à l'instar de celle de l'ex. 6, cité plus haut ; la variation des termes apporte seulement une précision sur la modalité du déplacement. Il serait illusoire de postuler qu'il s'agit d'un mouvement qui s'est effectué très précisément selon une vectorialité inversée ; on a plutôt affaire à chaque fois à une série de mouvements indiquant un va-et-vient de manière lâche. On notera que dans les quatre exemples, les verbes sont conjugués à un temps de l'inaccompli et qu'ils sont détélicisés par l'effacement du second argument qui expriment la direction⁷⁷. Dans l'ex. 83, le sens n'est évidemment pas « alors ils se mirent à se lever et à s'asseoir en conséquence » ; les deux verbes *h^e* et *hmsj* représentent plutôt les deux positions canoniques lors d'une activité (*sdr* exprimant dès lors la non-activité, sans que le sujet soit nécessairement couché). Enfin, dans l'ex. 84, le caractère cyclique est souligné par la présence de deux compléments de temps de fréquence, eux-mêmes antonymiques, *tnw dwʒ* et *tnw mšrw*.

81 *pr.t hʒʒ.t hr gs.wj.sj jn mš^e n tp-^e.wj nj-swt hpr.w hr-hʒ.t*

« Monter et descendre sur ses côtés par les expéditions précédentes des rois qui sont advenus auparavant. » (Hammamat 191, 5)

⁷⁷ Sur la détélicisation des verbes de mouvement téliques, voir dernièrement J. Winand, *op. cit.*, 2020, p. 32-33.

- 82 *jb n hm.k r kbb n m33 hnn.sn hn.t m hd m hntj.t*
 « Le cœur de ta Majesté se réjouira en voyant comment elles font de la rame en descendant et en montant. » (P. Berlin 3033, 5, 4)
- 83 *wn.jn h'.sn hmsj.sn hft*
 « Et alors ils se comportèrent en conséquence. » (Prisse II, 7)
- 84 *pr.k r h3 tnw dw3*
nw.k tw tnw mšrw
 « Tu sortiras à l'extérieur chaque matin, tu t'en reviendras chaque soir. »
 (Urk. IV, 117, 2)

c) *Renforcement du premier terme d'une paire antonymique en niant le second terme*

Il n'est pas rare qu'une paire antonymique soit utilisée avec un effet rhétorique de renforcement. Le premier terme est exposé de manière positive et le second, qui exprime la polarité inversée, est nié. Dans l'ex. 85, le contraste est renforcé par la répétition du prédicat, *šm.n.k*, et par la construction emphatique. L'ex. 86 oppose deux termes qui appartiennent à des classes morphologiques différentes (cf. *supra*, 2.2). La notion de perte exprimée par *nhw* est en effet à l'opposé de la notion d'intégr(al)ité véhiculée par *wd3*, dont le propre est d'exprimer la totalité d'une chose par l'addition de ses parties. Enfin, l'ex. 87 est une illustration classique de la protestation de véracité, où l'auteur appuie sa revendication initiale d'avoir dit la vérité par l'affirmation de ne pas avoir proféré de mensonge⁷⁸.

- 85 *šm.n.k nh.t(w),*
n šm.n.k js mwt(.tw)
 « C'est vivant que tu t'en es allé ; ce n'est pas mort que tu t'en es allé. »
 (CT I, 187e B1P)⁷⁹
- 86 *mš' wd3 nn nhw.f*
 « L'expédition fut saine et sauve, sans perte »
 (stèle Berlin 22820, 5-6)⁸⁰
- 87 *jw hrd.(w).sn r dd n h<r>d.w m3'.t pw, nn g{n}<r>g jm*
 « Leurs enfants diront aux enfants que c'est la vérité, qu'il n'y a pas de mensonge. »
 (stèle MMA 12.184, col. 10)⁸¹

⁷⁸ Sur les protestations de véracité, voir L. Coulon, « La rhétorique et ses fictions. Pouvoirs et duplicité du discours à travers la littérature égyptienne du Moyen et du Nouvel Empire », *BIFAO* 99 (2000), p. 103-132.

⁷⁹ Cf. *supra*, ex. 33.

⁸⁰ Formulation similaire dans *Naufragé* 7-8 : *js.wt.n jj.t(j) 'd.t(j), nn nhw n mš'.n*.

⁸¹ Type phraséologique assez trivial : cf. *supra*, n. 23.

En dehors des formulations classiques rappelées ci-dessus, la mise en évidence d'un des termes de la paire peut être réalisée de bien des manières. Ainsi, dans l'ex. 88, l'assertion du savoir divin est-elle d'abord rhétoriquement questionnée par la possibilité – toute théorique bien sûr – que le dieu soit ignorant de ce qui se passe.

- 88 *jn-jw ntr hm š3.t.n.f*
n<t>f rḥ nt(t) pw mj m
 « Est-ce qu'un dieu ignore ce qu'il a décidé ? C'est lui qui sait comment c'est. »
 (*Sin.*, B 126-127)

d) *Le second terme confirme le premier*

Il arrive qu'à la manière d'une glose, on renforce l'affirmation du premier terme en précisant que le contraire de ce qui vient d'être énoncé ne s'est pas produit ou ne peut arriver. Ce cas de figure prolonge celui qui vient d'être commenté dans la section précédente, dont il diffère essentiellement par la formulation. Ainsi, dans l'ex. 89, la paire synonymique *nn drw.f – nn ḥnty.s* sert de manière antonymique à renforcer l'extension de la première paire, ici à valeur synonymique, *nḥḥ – d.t*⁸². On notera le cas intéressant de la paire *nḥḥ – d.t*. Dans le contexte de l'ex. 89, elle a un statut clairement synonymique⁸³. Dans d'autres situations en revanche, les deux types d'éternité sont opposés et forment une paire antonymique, laquelle peut être analysée comme une paire d'hyponymes vis-à-vis d'un hyperonyme, non lexicalisé en égyptien, qui exprimerait l'éternité de manière générique. Dans l'ex. 23, cité plus haut, le fait d'être rétabli est glosé par une proposition comparative où *mr* « être malade », un antonyme possible de *snb*, est nié. Dans l'ex. 66a, déjà cité, l'adjectif *ḳbw* « froid » est suivi d'une recommandation sous la forme d'un vétitif de la qualité opposée, *šmm* « être chaud ». Dans l'ex. 90, la situation de *šrj* est explicitée par une glose négative, ne pas être encore marié, ce qui permet de poser une paire d'antonymes composée d'un substantif et d'une proposition prédicative pour exprimer l'équivalent du *bachelor* anglais, un peu plus restrictif et précis que le mot célibataire en français. Enfin, dans l'ex. 64, vu plus haut, la seconde partie de la phrase est une explicitation de la première : ne pas être partial est précisément la qualité requise pour être un juge honnête et impartial.

- 89 *dj.sn n.k nḥḥ nn drw.f*
d.t nn ḥnty.s
 « Qu'ils te donnent l'éternité-*nḥḥ* sans fin et l'éternité-*d.t* sans limite. » (*Sin.*, B 212)

⁸² Sur *drw* et *ḥnty*, voir G. Chantraine, *Éléments de la terminologie du temps en égyptien ancien : Une étude de sémantique lexicale en diachronie (LingAeg-StudMon 21)*, 2020.

⁸³ Sur *nḥḥ* et *d.t*, la littérature égyptologique est devenue pléthorique : voir *supra*, n. 25.

90 *jw.j m šrj, n jr.t.j ḥm.t*

« Alors que j'étais encore jeune homme, et que je n'avais pas encore pris femme. »
(*Urk.* IV, 2, 16)

e) *Effet de contraste*

La présence d'une paire antonymique souligne fréquemment le contraste entre deux éléments du discours. Dans l'ex. 91, l'attitude de Sinouhé, qui reste immobile face à la ruée de son assaillant, est ainsi mise en relief, opposant le calme au belliqueux, comme on oppose dans les sagesses le bavard ou le braillard au silencieux. Le texte crée ainsi une paire antonymique contradictoire très contextualisée entre *jwj* « venir » et *'ḥ'* « se tenir immobile » dans le champ notionnel du mouvement (présence ou absence de mouvement). Dans l'ex. 5, cité plus haut, la seconde partie souligne l'anomalie de ne pas écouter quand quelqu'un parle. Dans l'ex. 92, la mention de la paire d'antonymes génériques *mwt* – *'nh* attire l'attention sur une seconde paire d'antonymes, plus discrète, qui oppose l'individu en tant qu'entité corporelle à son (re)nom. Enfin, dans l'ex. 93, l'affirmation contenue dans la première partie sert à faire ressortir l'invraisemblance de la seconde proposition.

91 *jw.t pw jr.n.f n.j 'ḥ'.kwj*

« Il vint à moi, qui me tenais immobile. » (*Sin.*, R 156)

92 *jw.k grt mwt(.tw) rn.k 'nh*

« Tu es mort, mais ton nom est vivant. » (*Désabusé*, 36-37)

93 *rh-ḥ.t n rmt nb.t*

jn ḥm.k m h3w.j

« ô connaisseur de tous les hommes, es-tu seulement ignorant de ma situation ? »
(*Oasien*, B1 163)

f) *Le second terme marque l'aboutissement d'une transition*

Il n'est pas rare que l'on trouve des paires antonymiques pour exprimer un processus allant du premier vers le second terme. Ce genre de tournure est fréquent dans les lamentations et les prophéties, où c'est même devenu un *topos* (thème du monde à l'envers). Sur le plan formel, ce genre de tournure se rencontre avec des constructions aptes à marquer une transition, soit par l'expression formelle d'une succession chronologique (ex. 94), soit par l'emploi d'un causatif (ex. 95-97 et ex. 27), ou encore de *ḥpr* « devenir, se transformer » (ex. 98-99). Cela posé, des exemples montrent que le passage d'une situation à une situation diamétralement opposée peut s'exprimer de bien des façons. Dans l'ex. 17,

cité plus haut, les deux propositions sont en asyndète ; on comprend contextuellement que la situation B (*bw-nfr*) a laissé place à la situation A (*bjn*). Dans l'ex. 14, cité plus haut, la négation du terme A (*m3'tj.w*) indique que le terme B (*jr.w jzf.t*) prévaut désormais. À quelques exceptions près (ex. 98, 99), la séquence chronologique est inversée dans l'exposé, le terme A exprimant le point d'aboutissement.

- 94 *wḏ ḥm.f š3d mr pn m-ḥt gm.t.f sw ḏb3.w m jnr.w*
 « Sa Majesté a ordonné de creuser ce canal après l'avoir trouvé bloqué par des pierres. »
 (*Urk.* IV, 814, 11)⁸⁴
- 95 *smnh.f gm.t.n.f wst.tj*
 « Pour restaurer ce qu'il avait trouvé ruiné. » (*Khnumhotep II*, 39)
- 96 *sndm ksn.t*
 « (...) qui rendait agréable ce qui était pénible. » (*Urk.* IV, 47, 2)
- 97 *k.t n.t ssnb tp mr.f*
 « Autre remède pour rétablir la tête quand elle est malade. » (*P. Ebers 48*, 11)
- 98 *nty m3' ḥpr m tnbḥ*
 « (n'est-ce pas quelque chose de mal ...) que quelque chose de vraiment droit qui est devenu quelque chose qui s'écarte. » (*Oasien*, B1, 128)
- 99 *pr m3.w šp.w, sdm.w sh.w,*
sšm.w ḥpr m stnm
 « Celui qui doit voir finit aveugle, celui qui doit entendre, sourd et le guide se transforme en quelqu'un qui erre. » (*Oasien*, B1, 144)

L'ex. 100 teste les limites de l'expression antonymique dans la mesure où il existe un écart important sur le plan de l'expression entre les deux termes de chaque paire : *rdj mw – jb, rdj ... ḥr w3.t – tnm, nḥm – 'w3*.

- 100 *jw.j dj.j mw n jb, rdj.n.j tnm ḥr w3.t, nḥm.n.j 'w3*
 « Je donnais de l'eau à l'assoiffé, je remis celui qui errait sur le chemin, je suis venu en aide à celui qui avait été dérobé. » (*Sin.*, B 96-97)

De même, l'ex. 44a, cité plus haut, suggère une relation antonymique transitionnelle entre *t* « pain » et *nty ḥkr* « celui qui est affamé », *ḥbs.w* « vêtements » et *nty ḥ3w* « celui qui est nu » ; le dernier couple oppose *tbw* « sandale » à une expression passe-partout, *jwtj sw*, qui désigne celui qui est dépourvu de quelque chose, ici de sandales. La transition d'une situation à l'autre est exprimée par le verbe *rdj* « donner ».

⁸⁴ Même idée dans le couple *w3sj* « tomber en ruines » vs *sm3wj* « restaurer » (*Urk.* IV, 30, 9), cité *supra*, ex. 27.

Les processus transitionnels sont naturellement très fréquents dans les textes médicaux, puisqu'il s'agit de faire passer le malade d'une situation critique à une guérison. Les paires d'antonymes *y* sont donc nombreuses (cf. *supra*, ex. 26).

101 *k.t n.t swšr.t msdr dj.f mw*

« Autre remède pour assécher une oreille quand elle donne de l'eau. » (P. Ebers 92, 5)

102 *jr mwy r3.f, jr.hr.k n.f tmtw n ššw.t wbn.t*

« Si sa bouche est humide, tu feras pour lui un saupoudrage pour assécher une plaie. » (P. Ebers 91, 6)

C'est sans doute dans cette catégorie qu'on pourrait inclure un type d'antonymie implicationnelle ou contingente, qui met en relation deux termes opposés où le second constitue la réaction attendue face au premier (cf. *supra*, ex. 4).

g) *Le second terme pondère la portée du premier*

Beaucoup plus rarement – et on mesurera ici une nouvelle fois le degré de sophistication littéraire du *Conte de Sinouhé* –, la portée d'un terme de l'opposition est relativisée par la présence de son contraire. C'est semble-t-il la manière dont on peut comprendre un passage fameux, un oxymore (cf. *supra*, n. 38), où Sinouhé, un peu gêné, essaie de faire comprendre qu'il était là tout en n'étant pas tout à fait là, en nuancant la première affirmation de proximité *m ʿr.w* par l'adjonction de *w3(w)* « tout en étant loin ».

103 *jw.j m ʿr.w w3*

« (...) alors que j'étais dans une proximité relative (lointaine). » (*Sin.*, B 2)

h) *Un second terme contextuel modifie la portée d'une paire antonymique canonique*


Enfin, il est possible de définir une nouvelle relation antonymique en partant d'une paire stable, comme une paire d'antonymes canoniques. C'est ainsi que l'ex. 104 joue sur l'opposition d'antonymes inversés *jt – s3* « père » – « fils » ; en substituant *nmḥw* « orphelin » à *s3* « fils », on suggère que la relation entre *jt* et *nmḥw* est de même nature que celle entre *jt* et *s3*.

104 *jnk jt n nmḥw sm ḥ3r.wt*



« Je suis le père de l'orphelin, le nourricier des veuves. »
(stèle MMA 12.184, col. 7)

2.7. Antonymie et classificateurs

En tant que porteurs d'informations sémantiques, on est en droit de s'interroger sur le rôle éventuel des classificateurs dans l'expression des antonymes. Renforcent-ils, modifient-ils ce qui est exprimé lexicalement ? Ou restent-ils en dehors de ce type de relations ?

Tout d'abord, même s'ils sont fréquents, l'emploi des classificateurs n'est pas requis dans l'écriture. Il existe donc des paires d'antonymes partiellement ou totalement dépourvus de classificateur. Dans le corpus examiné dans le cadre de cette étude, deux grandes catégories se dégagent : les paires d'antonymes qui affichent le même classificateur, et celles qui ont des classificateurs qu'on peut qualifier d'opposés. À cela s'ajoute une catégorie particulière, bien représentée dans notre corpus, où l'un des termes est pour ainsi dire neutralisé par le classificateur  (Y1), tandis que l'autre a un classificateur opposé. Sinon, il existe aussi des paires où les classificateurs, bien que différents, ne reflètent pas l'opposition exprimée par l'antonymie.

a) *Le classificateur des deux termes est identique*

Il est fréquent que les deux termes d'une paire antonymique s'écrivent avec le même classificateur. Cela n'a rien de paradoxal. En effet, dans la mesure où deux antonymes partagent nécessairement une série de traits sémiques à l'exception d'un seul, on peut s'attendre à ce qu'ils aient été classifiés dans la même catégorie par les scribes. C'est notamment le cas pour les verbes de mouvement, qui peuvent indistinctement être classifiés par le signe des jambes en mouvement,  (D54), ou les verbes déclaratifs ou concernant une activité impliquant la bouche qui prennent généralement comme classificateur le signe  (A2). Voici une liste d'exemples, non exhaustive, arrangée suivant le classificateur.





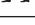


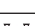











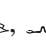
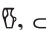



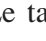

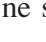



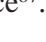

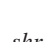
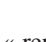

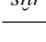
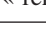
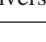
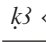


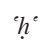
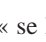

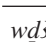
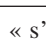

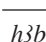
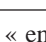

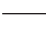
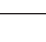
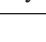
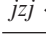
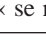

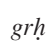
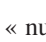
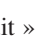
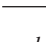


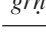
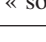
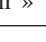

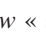
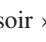
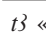


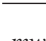
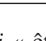
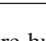
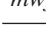
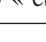
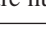


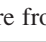
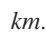
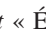







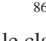
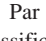
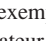

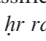
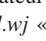
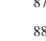
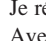
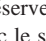




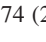
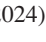
<i>jt</i> « père » – <i>nmḥ</i> « orphelin »		stèle MMA 12.184, 7
<i>wšd</i> « questionner » – <i>wšb</i> « répondre »		<i>Naufragé</i> , 14-15
<i>mdwj</i> « parler » – <i>gr</i> « se taire »		<i>Kagemni</i> , I, 1
<i>šzp</i> « prendre » – <i>wjn</i> « repousser »		<i>Kagemni</i> , I, 10
<i>jwj</i> « venir » – <i>šm</i> « s'en aller »		<i>Naufragé</i> , 120
<i>'k</i> « entrer » – <i>prj</i> « sortir »		<i>Khéty</i> , V, 8
<i>prj</i> « monter » – <i>h3j</i> « descendre »		Hammamat 191, 5
<i>sšmj</i> « guider » – <i>stnm</i> « errer »		<i>Oasien</i> , B1, 145
<i>rsj</i> « méridional » – <i>mḥtj</i> « septentrional »		<i>Urk.</i> IV, 83, 8
<i>'rw</i> « être proche » – <i>w3j</i> « être loin »		<i>Sinouhé</i> , R 25
<i>pr</i> « maison » – <i>jz</i> « tombe »		stèle Florence 1774, 4
<i>ḥd3j</i> « descendre le courant » – <i>ḥntj</i> « remonter le courant »	 ⁸⁵	<i>Sinouhé</i> , B 271
<i>wbd</i> « brûler » – <i>'ḥm</i> « éteindre »		P. Ebers 69, 3


























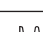
Tableau 3. Paire d'antonymes ayant le même classificateur sémantique.

⁸⁵ Mais voir *infra*, b).

b) *Les classificateurs des deux termes sont opposés*

Il arrive assez souvent que les classificateurs reflètent l'opposition sémantique de la paire antonymique. On exclura toutefois de cette catégorie les mots dont le classificateur est un répétiteur (au sens de Goldwasser, p. ex.  *tzm* « chien ») dans la mesure où l'information contenue dans le lexème n'est que doublée par le classificateur⁸⁶. En revanche, une attention particulière doit être accordée aux classificateurs génériques, comme , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , , 

Le tableau 4 reprend quelques exemples significatifs. Si les classificateurs eux-mêmes ne sont pas dans tous les cas strictement opposés, ils marquent à tout le moins une différence⁸⁷.

<i>shr</i> « renverser »		' <i>h</i> ' « être debout »		<i>Westcar</i> , 8, 25
<i>k3</i> « élevé »		<i>hr</i> « bas »		<i>Urk.</i> IV, 31, 4
' <i>h</i> ' « se lever »		<i>sdr</i> « être couché »		<i>Westcar</i> , 7, 14
<i>wq3</i> « s'en aller »		<i>nj</i> « aller en bateau »		<i>Urk.</i> IV, 9, 8
<i>h3b</i> « envoyer »		' <i>nn</i> « réexpédier »		T. Carnarvon, l. 27
<i>jzj</i> « se montrer léger »		<i>dns</i> « avoir du poids »		<i>Oasien</i> , B1, 191
<i>grh</i> « nuit »		<i>hrw</i> « jour »		<i>Urk.</i> IV, 47, 15
<i>grh</i> « soir »		<i>wbn</i> « poindre, luire »		<i>Urk.</i> IV, 117, 3
<i>mšrw</i> « soir »		<i>dw3w</i> « matin »		P. Ebers, 61, 14
<i>t3</i> « terre »		<i>p.t</i> « ciel »		<i>Naufragé</i> , 29
<i>mwj</i> « être humide »		<i>sšwj</i> « assécher »		P. Ebers 91, 6
<i>kbb</i> « être froid »		<i>šmm</i> « être chaud »		P. Ebers 36, 14
<i>km.t</i> « Égypte »		<i>dšr.t</i> « désert »		<i>Urk.</i> IV, 58, 16

⁸⁶ Par exemple, les deux barques *m'nd.t* « barque du jour » et *mkt.t* « barque du soir » (stèle BM EA 567, 7-8), dont le classificateur (deux formes de barque différentes) ne suggère aucunement l'opposition jour – nuit, ou encore l'opposition entre *hr rd.wj* « à pied » – *hr wrj.t* « en char » (*Urk.* IV, 3, 5).

⁸⁷ Je réserve pour une autre étude une analyse des classificateurs utilisés dans les paires antonymiques et synonymiques.

⁸⁸ Avec le signe A28 traité ici comme une abréviation.











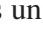

<i>hđj</i> « descendre le courant »		<i>hntj</i> « remonter le courant »		<i>Urk.</i> IV, 85, 14
<i>hz</i> « être froid »		<i>t3</i> « être chaud »		<i>Désabusé</i> , 46
<i>hđ.t</i> « couronne blanche »		<i>dšr.t</i> « couronne rouge »		<i>Urk.</i> IV, 16, 8
<i>hđm</i> « sceller, fermer »		<i>wn</i> « ouvrir »		<i>Westcar</i> , 10, 6
<i>sḳbb</i> « rafraichir »		<i>t3</i> « chaud »		P. Ebers 33, 4

Tableau 4. Paire d'antonymes ayant deux classificateurs sémantiques opposés.

c) *Un des termes a le classificateur neutre , et l'autre terme un classificateur marqué*

En parcourant les données récoltées, j'ai été frappé par le nombre important de paires d'antonymes dans lesquelles un terme a comme classificateur le signe de l'abstraction,  (Y1). Dans la quasi-majorité des exemples, le mot ayant ce classificateur peut être analysé comme le terme non marqué. Par exemple, si la paire exprime une opposition pour laquelle peut être énoncé un jugement moral, c'est le terme connoté positivement qui recevra le classificateur .















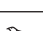



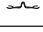






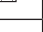
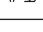


<i>đrj-b3h</i> « prédécesseur »		<i>jmj-ht</i> « successeur »		<i>Urk.</i> IV, 57, 14
<i>'đ</i> « sain et sauf »		<i>nhw</i> « perte »		<i>Naufragé</i> , 7
<i>wđ3</i> « se montrer fort »		<i>swrđ</i> « se lasser »		<i>Naufragé</i> , 1 et 21
<i>wđ3</i> « être en bonne santé »		<i>skj</i> « périr »		<i>Urk.</i> IV, 147, 2
<i>m3't</i> « vérité »		<i>grg</i> « mensonge »		MMA 12.184, 13
<i>m3'tj</i> « juste (subst.) »		<i>(jrj) jzf.t</i> « commettre l'injustice »		<i>Désabusé</i> , 122
<i>snb</i> « se rétablir »		<i>m(h)r</i> « être malade »		P. Ebers 47, 17
<i>sndm</i> « rendre doux »		<i>ḳsn</i> « être pénible »		<i>Urk.</i> IV, 47, 2
<i>rđ</i> « savoir »		<i>đm</i> « ignorer »		<i>Naufragé</i> , 72
<i>šgrđ</i> « pacifier »		<i>btđ</i> « rebelle »		<i>Urk.</i> IV, 21, 16
<i>sm3'c</i> « remettre en ordre »		<i>mn</i> « souffrir »		P. Ebers 50, 16
<i>sm3wj</i> « restaurer »		<i>w3sj</i> « tomber en ruines »		<i>Urk.</i> IV, 30, 9
<i>'nh</i> « vivre »		<i>mwt</i> « mourir »		P. Edwin Smith, II, 11
<i>mn</i> « rester fixer »		<i>đr</i> « tomber »		P. Edwin Smith, II, 9

Tableau 5. Paire d'antonymes dont un terme a le classificateur .

d) *Un des termes a le classificateur  pour indiquer l'opposé de la valeur de l'autre terme*

Cette dernière catégorie est moins représentée, et demanderait à être testée sur une plus large échelle. Dans le corpus sélectionné pour cette étude, le classificateur  apparaît quelquefois. En dehors des cas – réguliers – où il indique une activité, exigeant souvent de l'énergie, on le trouve quelquefois avec un sens différent. Il semble alors, en contexte, c'est-à-dire en agissant en miroir de l'autre terme de la paire, signifier simplement que le sens est l'opposé de celui du premier terme⁸⁹. Le tableau 6 reprend quelques exemples significatifs.

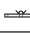













<i>wḏ</i> « être sain et sauf »		<i>jjj m</i> « prendre, dérober »		<i>Naufragé</i> , 79
<i>wb</i> « révéler »	—	<i>sdḥ</i> « tenir caché »		<i>Hammamat</i> 191, 6
<i>z</i> f « doux, conciliant »		<i>nḥt-ḥr</i> « effronté, impudent »		<i>Désabusé</i> , 107
<i>rhn</i> « se fier à »		<i>ʿwn</i> « être cupide »		<i>Désabusé</i> , 121
<i>mw</i> « eau »		<i>swšr</i> « assécher »		P. Ebers 92, 5 ⁹⁰
<i>nh</i> « vivre »	—	<i>ḥṣ.j.t</i> « massacre »		<i>Sin.</i> , R 30
<i>jm</i> « se montrer aimable »		<i>kṣhs</i> « rude, dur »		<i>Kagemni</i> , I, 12

Tableau 6. Paire d'antonymes dont un terme a le classificateur .

Pour conclure cette section, il aurait encore fallu dire un mot sur l'opposition graphique entre classificateur et logogramme. Dans certains cas, il peut y avoir confrontation iconique entre deux logogrammes opposés, comme dans *ḥṣ.t* « devant » et *pḥ* « arrière », mobilisant respectivement la partie avant et la partie arrière du lion.

Les classificateurs peuvent chacun suivre leur logique propre : par ex. *ḥm* « ignorer » et *ʿk-jb* « homme de confiance » sont contextuellement opposés dans le *Désabusé*. L'homme de confiance est celui qui a un accès aisé auprès de son maître, le classificateur D54 est donc normalement présent. Dans le contexte particulier cité ici, l'inconnu aurait pu être catégorisé comme celui qui n'a pas accès, par exemple avec le classificateur D55, mais

⁸⁹ En dehors des cas où il est opposé à , un classificateur relativement vide d'un point de vue sémantique (voir *supra*, tableau 5), le classificateur  semble parfois jouer un rôle similaire. Sur ce classificateur, voir A. David, *De l'infériorité à la perturbation : l'oiseau du "mal" et la catégorisation en Égypte ancienne* (GOF IV/38), 2000.

⁹⁰ Exemple particulier, qui oppose un substantif et un verbe, d'une part, et un logogramme et un classificateur, d'autre part : *k.t n.t swšr.t msḏr dj.f mw* « autre remède pour assécher une oreille quand elle donne de l'eau » (P. Ebers 92, 5).

le scribe a préféré s'en tenir au classificateur générique de *hm*, D35. En règle générale, le classificateur ne varie guère en fonction des unités de sens.

105 *jw šw m 'k-jb*
jnn.tw m hmm r srh.t n.f

« On manque d'homme de confiance ; on va chercher un inconnu pour se plaindre auprès de lui. » (*Désabusé*, 124)

Un dernier cas intéressant qui mérite d'être signalé ici est offert par l'ex. 106. Les deux désignations de Pharaon, *nsw.t* et *hk3*, sont clairement en relation synonymique. Toutefois, les graphies suggèrent une autre relation, de type antonymique, puisque les classificateurs forment une paire d'antonymes complémentaires en opposant la couronne de Haute Égypte à celle de Basse Égypte. Le scribe est sorti lexicalement de l'opposition canonique *nsw.t* – *bjtj*, qu'il a toutefois récupérée par le jeu des classificateurs.

106 *nsw.t* (*𓏏*) *m p*
hk3 (*𓏏*) *m t3-mrj*

« Roi dans Pê, seigneur de l'Égypte. » (*Urk.* IV, 16, 3)

2.8. Conclusion

Au terme de cette première partie de l'étude sur les relations sémantiques consacrée à l'antonymie, quelques conclusions peuvent être tirées. Tout d'abord, l'examen des textes égyptiens confirme de précédentes analyses sur la nature des antonymes. À côté de paires canoniques, bien représentées dans le corpus (type *'nh* – *mwt*), les textes révèlent un grand nombre de paires contextuelles. Ensuite, les relations nouées entre les mots sont loin d'être figées. En fonction de l'unité lexicale considérée, les couples d'antonymes varient (cf. *supra*, tableau 1). Une paire d'antonymes est toujours fonction d'un contexte, lequel s'inscrit dans un champ notionnel défini. Un verbe comme *'h3* « combattre » ne prend pas le même sens suivant qu'il est employé dans un contexte militaire, un contexte judiciaire ou un contexte médical. Les relations sémantiques qu'il est susceptible de nouer en sont inévitablement dépendantes. Le repérage des champs notionnels et leur définition est donc une tâche prioritaire. En dehors de quelques champs à valeur générale, qu'on retrouve sans doute dans la plupart des cultures (type ciel – terre, entrer – sortir, aller – venir), il est important d'adopter une perspective émique afin d'éviter autant que faire se peut de projeter sur la culture égyptienne des catégories contemporaines. Ces recherches ainsi que l'analyse des relations supposées demande un important travail philologique en amont. Le cas de l'égyptien est de surcroît spécifique en raison du système d'écriture utilisé. Comme cela a été rapidement illustré dans la dernière section, des informations

utiles sont à glaner dans l'étude des signes sémantiquement chargés, comme les classificateurs. Dans une moindre mesure, les logogrammes, même s'ils restent figés indépendamment des variations de sens offertes par les unités lexicales d'un lexème, pourraient apporter leur lot d'informations utiles⁹¹.

L'analyse des faits égyptiens a également permis de dresser une taxinomie des types d'antonymes qui pourrait apporter une contribution significative à un niveau plus général. Si l'étude des fonctions rhétoriques des paires d'antonymes a confirmé des observations faites par ailleurs et révélé d'autres utilisations, il n'est pas encore possible, faute d'un corpus suffisant, de procéder à des évaluations quantitatives pour déterminer si les usages majoritaires en égyptien sont conformes à ce qui a été établi pour des corpus de langues modernes.

Enfin, l'étude des relations sémantiques est un outil formidable pour affiner l'analyse sémasiologique du lexique. Mettre en évidence une corrélation entre deux termes en contexte est souvent un bon moyen pour confirmer ou poser une nouvelle unité lexicale d'un lexème. Si une enquête exhaustive permettait d'établir les unités de sens de chaque lexème avec pour chacune les relations sémantiques dans lesquelles elles sont attestées, se dessineraient petit à petit des halos sémantiques dont chaque lexème serait tour à tour le noyau. On serait ainsi fort proche de la notion de nuage associatif tel qu'évoqué déjà par Charles Bally au milieu du siècle dernier.

Résumé / Abstract

Si le niveau d'intelligence des textes égyptiens a indiscutablement progressé depuis deux siècles, les avancées ont été inégales, notamment dans le champ des études lexicales. Certains mots ou groupes de mots ont parfois fait l'objet d'études approfondies, mais les relations entre les mots ou groupes de mots ont été peu explorées. Pourtant, il est essentiel d'étudier en contexte la manière dont le vocabulaire se structure afin d'être capable de comprendre comment les mots s'organisent en réseaux de sens. En égyptologie, des types de relations sémantiques, pourtant usuels, n'ont jamais fait l'objet d'une recherche systématique. L'étude présentée ici est la première d'une série où seront successivement traitées les relations d'antonymie, de synonymie, de méronymie et d'hyponymie. Après une introduction générale (1), cet article étudie la relation d'antonymie (2). On propose d'abord une définition de l'antonymie et de ses principales subdivisions (2.1) pour s'interroger ensuite sur la nature des relations antonymiques, en fonction des classes de mots (2.2), et de la morphologie (2.3). L'analyse sémantique porte d'abord sur l'existence de paires prototypiques ou

⁹¹ Sur les classificateurs, on consultera la base de données *i-Classifiers* en cours d'élaboration (<https://www.archaeo-mind.net/about>) ; voir H. Haleli – O. Goldwasser – D. Nikolaev, « Mapping the ancient Egyptian mind: Introducing *iClassifier*, a new platform for systematic analysis of classifiers in Egyptian and beyond », dans J. A. Roberson – R. Lucarelli – S. Vinson (éd.), *Ancient Egypt and New Technology: The Present and Future of Computer Visualization, Virtual Reality and other Digital Humanities in Egyptology*, 2023 (sous presse).

canoniques (2.4), ainsi que sur le degré de variabilité de la relation antonymique (2.5). On examine ensuite en quoi l'antonymie contribue à la construction des discours, d'un point de vue rhétorique et stylistique (2.6). Enfin, on élargit le propos en examinant dans quelle mesure le système graphique peut contribuer à l'identification des antonymes (2.7), avant de proposer quelques conclusions (2.8).

While the level of the understanding of Egyptian texts has undoubtedly progressed over the past two centuries, progresses have been uneven, particularly in the field of lexical studies. While some words or groups of words have sometimes been deeply scrutinized, the relationships between words or groups of words have been little explored. It is however crucial to study how these relations develop in context to be able to understand how words are organized into networks of meanings.

In Egyptology, common types of semantic relationships cross-linguistically have never been the subject of systematic research. The study presented here is the first in a series in which the relationships of antonymy, synonymy, meronymy and hyponymy will be successively treated. After a general introduction (1), this paper focuses on the relationship of antonymy (2). One first proposes a definition of antonymy and its main subdivisions (2.1), then questions the nature of antonymic relations, according to word classes (2.2) and morphology (2.3). The semantic analysis first focuses on the existence of prototypical or canonical pairs (2.4), as well as on the degree of variability of the antonymic relation (2.5). One then examines how antonymy contributes to the construction of discourses, both from a rhetorical and stylistic point of view (2.6). Finally, the discussion is broadened by examining to what extent the graphic system can contribute to the identification of antonyms (2.7), before proposing some conclusions (2.8).